

# LE DEVOIR

Vol. LXXXV - No 34

MONTREAL, LE VENDREDI 11 FÉVRIER 1994

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

## Sous la menace des armes

Sylviane Tramier

L'option strictement humanitaire a vécu en Bosnie. Le massacre de civils au marché de Sarajevo, et un autre, la veille, dans une file d'attente de distribution de vivres de l'ONU ont montré combien l'action humanitaire des gouvernements avait été prise au piège en Bosnie.

Mercredi, l'OTAN est passée à un autre registre. L'heure est à présent à une solution politique, sous la menace des armes. Après des mois d'indécision, les 16 pays membres de l'Alliance atlantique ont adressé un ultimatum aux artilleurs serbes bosniaques. Pas de dérobade cette fois: le 21 février à 1 heure à Sarajevo, les pièces d'artillerie et les chars serbes devront avoir été retirés de la proximité de la capitale. Et en cas d'attaques contre des civils, des frappes aériennes auraient lieu sans attendre l'expiration du délai de 10 jours.

La menace du recours à la force aérienne, cette fois, n'est pas vaine. Assortie d'un ultimatum, elle est crédible, contrairement aux deux occasions précédentes où l'OTAN avait abordé la question.

Les Russes ne s'y sont pas trompés, qui, pour tenter de retrouver voix au chapitre dans le conflit bosniaque, cherchent à remettre la décision sur le déclenchement de frappes aériennes au Conseil de sécurité de l'ONU où ils disposent d'un veto. Des raids aériens contre les assiégés serbes marqueraient un net engagement des Occidentaux contre les Serbes — coreligionnaires et alliés traditionnels des Russes. L'Alliance atlantique fait valoir qu'elle a agi sur requête du secrétaire général de l'ONU et sur la base de résolutions existantes, et qu'il n'y a donc pas lieu de retourner devant le Conseil de sécurité.

Reste à savoir si la Russie poussera plus loin son désaccord et en fera une nouvelle pomme de discorde entre l'Est et l'Ouest, où si elle se bornera à des déclarations vitrioliques à usage interne, pour satisfaire le sentiment montant, nationaliste et pro-slave, de son opinion.

L'OTAN — dont la Russie n'est pas membre — la décision a été prise à l'unanimité, malgré les réticences de la Grèce et du Canada, qui n'ont cependant pas mis leur veto. (La Grèce s'est finalement contentée de faire enregistrer le fait qu'elle se «dissociait» de la décision de ses partenaires.)

Nul doute que les massacres de civils des dernières semaines ont contribué à cette unanimité, impossible à atteindre il y a quelques mois. Longtemps opposés aux frappes aériennes, la Grande-Bretagne, la France, le Canada et tous les pays qui ont des soldats dans les contingents de l'ONU en Bosnie ont fini, les uns après les autres, par considérer qu'ils n'avaient plus guère le choix. Au pied du mur, leurs soldats coincés dans d'inextricables situations, leur crédibilité en question, les pays occidentaux ont décidé de prendre le taureau par les cornes.

Leur crédibilité

en question, les pays occidentaux ont décidé de prendre le taureau par les cornes

L'ultimatum ne s'applique qu'à la ville de Sarajevo, décrétée il y a moins d'un an «zone de sécurité» par l'ONU avec 5 autres villes de Bosnie. La résolution du Conseil de sécurité qui autorisait l'usage de la force pour protéger les populations de ces zones a bel et bien été adoptée, y compris par les Russes. Mercredi, l'OTAN a fixé avec précision les modalités de l'opération de protection de la capitale qu'elle mènera si les assiégés serbes refusent d'obtempérer.

Les autres «zones de sécurité» (Bihac, Goradze, Srebrenica, Tuzla, Zepa) ne sont pas non plus des havres de paix. Assiégées, soumises à des attaques répétées, ou carrément au centre de combats, les populations y ont aussi un urgent besoin de protection. En janvier dernier, l'OTAN s'était donné pour objectif la réouverture de l'aéroport de Tuzla et la relève, que les Serbes empêchaient, des 150 Casques bleus canadiens chargés de protéger la population de l'enclave musulmane de Srebrenica. Mais dans aucun de ces deux cas, l'OTAN n'avait établi de manœuvres précises à effectuer pour atteindre son objectif.

C'est pour cela que la décision de mercredi marque un tournant: pour la première fois, l'OTAN précise les mesures militaires qu'elle va prendre, — quand elle va les prendre — pour faire appliquer les résolutions de l'ONU.

L'imminence d'une décision sur le recours aux frappes aériennes avait déjà eu pour effet d'amener, avant même la fin de la réunion du Conseil de l'OTAN, la conclusion d'une trêve entre les belligérants et la reprise des négociations à Genève.

C'est là tout l'objectif de l'ultimatum lancé aux forces serbes bosniaques: à court terme, lever le siège de Sarajevo, et à partir de là, imposer, sous la menace, une solution politique à un conflit qui se durcit un peu plus au fil des mois.

Si la menace fonctionne, l'OTAN n'aura pas besoin de passer aux actes. C'est ce que souhaitent ardemment les pays de l'Alliance atlantique. Le Canada notamment a déclaré (un peu vite?) que les frappes ne seraient pas nécessaires puisque Musulmans et Serbes étaient parvenus à un accord de cessez-le-feu.

Si la menace ne marche pas, les frappes auront lieu, avec tous les risques bien connus, d'extension du conflit, qu'elles comportent. Risques d'autant plus grands, peut-être, que l'ultimatum de l'OTAN n'arrive qu'après deux ans de guerre.

À VOIR

Stephen Barry, le bluesman à bécicles  
PAGE B 12



MONTREAL

Saisie de 685 kilos de cocaïne: 14 arrestations  
PAGE A 3



POLITIQUE

Vallerand confiant d'avoir vaincu les contrebandiers  
PAGE A 5

## Des musulmans high-tech

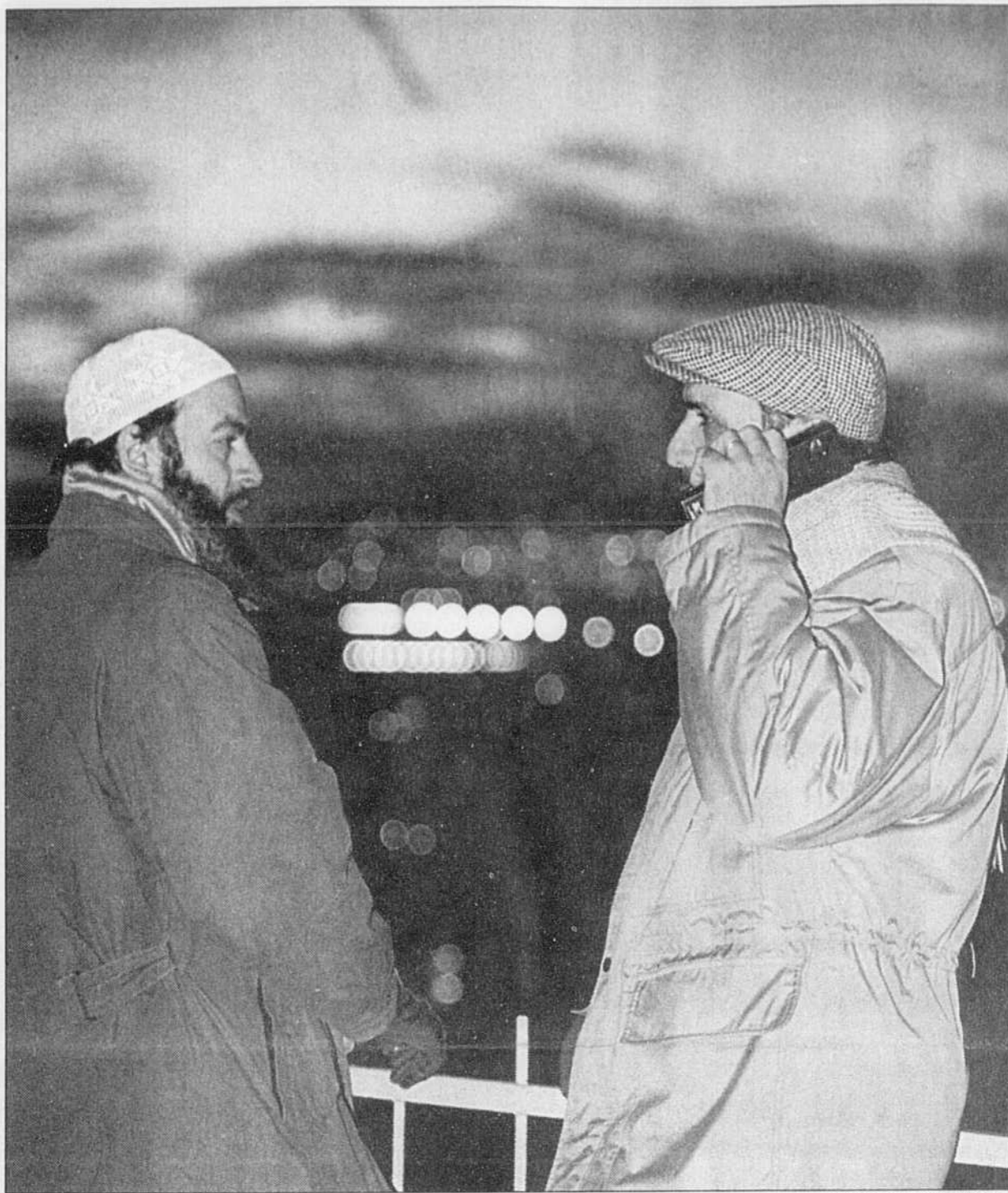


PHOTO JACQUES GRENIER

**SALAM** Elmenyawi et Sheik Saïd Youssef Fawaz scrutaient hier soir le ciel de Montréal, du belvédère du Mont-Royal, dans l'espoir d'y découvrir l'apparition d'un nouveau croissant de lune, donnant le signal du début du Ramadan. Le téléphone cellulaire les gardait en contact avec d'autres chefs spirituels musulmans du Canada: si l'un d'entre eux apercevait la nouvelle lune, le jeûne rituel commençait ce matin même. Dans le cas contraire, le Ramadan débuterait demain matin. Et pendant les 29 ou trente prochains jours, les fidèles de l'islam ne pourront ni boire, ni manger. Ils devront également attendre la nuit avant de fumer ou d'avoir des relations sexuelles. Seuls les malades, les voyageurs, les femmes enceintes et les enfants pubères sont exemptés de cette obligation. La rigueur et la discipline associées à ce jeûne rituel mettent le fidèle face à face avec les réalités de l'existence et le prépare à une pleine et entière soumission à la volonté d'Allah, «Seul et Unique», auquel «nul n'est égal ou semblable».

( 1 )

## Quand il faut divorcer pour soigner son enfant

MICHEL VENNE  
LE DEVOIR

**W**ashington — Dans ce pays, des couples heureux divorcent parce que c'est la seule façon de procurer à leurs enfants une assurance-santé. Tandis que d'autres couples malheureux restent ensemble pour la même raison. Dans ce pays où l'on dépense plus que partout ailleurs pour les soins de santé, 39 millions de personnes, c'est six fois la population du Québec, ne sont pas assurés et courent à la banqueroute dès qu'une maladie grave frappe leur famille.

La réforme de l'assurance-santé aux États-Unis est devenu l'enjeu politique de l'année 1994. Dans son discours sur l'état de l'Union, le 25 janvier, le président Clinton a été clair. Le Congrès doit adopter une loi qui assure à tous et chacun des Américains une assurance-santé permanente. Sans quoi il imposera un veto, retournera les parlementaires à leurs devoirs, leur laissant l'odieuse tâche d'avoir fait échouer une réforme voulue par la population. Clinton veut régler cette affaire avant la fin de l'année. Il fait face à de très vives résistances.

Le projet présidentiel vise à offrir une assurance-santé qui soit universelle, c'est-à-dire que tous les citoyens du pays soient couverts. Mais la solution américaine n'a rien à voir avec ce que nous connaissons au Canada. Clinton ne veut pas d'une régie publique de l'assurance-maladie. L'État ne va pas se transformer en compagnie d'assurance. Le système ne sera

pas gratuit non plus. Et il laissera la possibilité aux plus fortunés de se procurer une assurance plus généreuse.

En vertu de la loi que Clinton voudrait voir adoptée, chaque Américain recevrait une carte d'assurance-santé. Cette carte lui donnerait accès à un panier de services de base, allant de la visite de routine chez le médecin jusqu'aux soins dentaires pour les moins de 18 ans, de l'hospitalisation au suivi de grossesse (présentement, beaucoup de femmes mettent leur enfant au monde sans avoir été adéquatement suivies par un médecin avant la naissance). Le régime paierait aussi les médicaments.

Chaque citoyen serait libre d'adhérer au régime d'assurance privée de son choix. Les compagnies d'assurance seraient cependant désormais forcées d'assurer ce panier de services de base. Elles n'auraient plus le droit, comme elles le font présentement, de refuser à quelqu'un une assurance-santé parce que cette personne souffre d'une maladie. Elles ne pourraient plus, comme elles le font, imposer une limite d'âge à leurs clients. De même, si une personne quitte son emploi, perd son emploi, fonde une petite entreprise ou déménage, elle continuerait d'être assurée, ce qui n'est pas le cas en ce moment.

Dans le régime actuel, beaucoup de gens évitent de changer d'emploi ou de créer une entreprise. Leur assurance-santé est fournie par l'employeur. S'ils quittent, ils ne sont plus

VOIR PAGE A 10: CLINTON

## Le PLQ propose un moratoire constitutionnel

Les libéraux s'engagent à créer 200 000 emplois en cinq ans

PIERRE O'NEILL  
LE DEVOIR

Oubliez la superstructure de Robert Bourassa, le fédéralisme asymétrique de Gil Rémillard ou la vision confédérale du rapport Allaire; le Parti libéral du Québec propose maintenant un moratoire en matière de revendications constitutionnelles.

Dans un nouveau document rendu public hier, le parti de Daniel Johnson préconise aussi le statu quo sur la question linguistique, la privatisation de certains services de santé, le partage du temps de travail, la refonte des fonctions administratives de l'État et une plus grande autonomie aux établissements d'enseignement. Et les libéraux promettent la création de pas moins de 200 000 nouveaux emplois dans les cinq prochaines années.

Intitulé *Agir pour le Québec*, le document d'orientation

VOIR PAGE A 10: PLQ

## La contrebande d'alcool a coûté 4200 emplois

GÉRARD BÉRUBÉ  
LE DEVOIR

Les contrebandiers sont à ce point assoiffés et le réseau structuré que le pipeline, à défaut d'être alimenté par le tabac canadien et dans l'attente de recevoir les premières cigarettes artisanales, s'ouvre à tout produit soumis à un excise important entre le prix de vente après taxes et le prix de revient. Mais même si les policiers interceptent désormais de tout — des jeans, du parfum, des armes et même de la volaille congelée et du shampooing — la contrebande de l'alcool demeure le plus important fléau après les cigarettes. Un fléau à ce point coûteux que les distillateurs réclament, à leur tour, une réduction des taxes.

«La contrebande s'est étendue aux jeans, aux parfums

VOIR PAGE A 10: ALCOOL

## Violation du cessez-le-feu à Sarajevo

Sarajevo (AFP) — Des combats à l'artillerie et à l'arme automatique ont éclaté hier soir à Sarajevo, près du centre-ville, plus de onze heures après le début d'un cessez-le-feu et l'ultimatum de l'OTAN, a-t-on constaté.

C'est la première violation du cessez-le-feu depuis son entrée en vigueur hier à midi, heure locale.

Trente minutes avant minuit, un premier obus de gros calibre, immédiatement suivi de deux autres, a donné le signal d'une fusillade nourrie à l'artillerie, à la mitrailleuse lourde et à l'arme légère, entre les quartiers de Skenderija et de Trebevic, au sud-est de la capitale bosniaque, où passe la ligne de front entre forces serbes et armée bosniaque.

Les trajectoires des balles traçantes étaient distinctement visibles dans la nuit, après plusieurs heures d'un calme presque absolu, qui avait fait tomber une chape de silence sur la ville.

— Autres informations en page A7

## De la dynamite au Journal de Montréal

LAURENT SOUMIS  
LE DEVOIR

Un appel à la bombe a créé tout un émoi hier après-midi dans les locaux du *Journal de Montréal*, situés sur la rue Frontenac, dans l'est de la métropole.

Vers 13 heures, un appel anonyme logé à la salle des nouvelles de Télévision Quatre-Saisons mettait en garde contre un colis suspect déposé dans le casier d'un employé du quotidien.

L'appel, relayé à la police de la Communauté urbaine de Montréal, a amené l'intervention immédiate de sa section technique et ce, avant même que ne soit prévenue la direction du journal.

Arrivés sur place, les policiers ont immédiatement procédé à l'évacuation d'une partie de l'immeuble qui abrite

VOIR PAGE A 10: DYNAMITE

INDEX

Les Actualités...A2	Idées.....A9	
Agenda culturel B10	Le Monde.....A7	
Annexes classées A4	Montréal.....A3	
Avis publics.....B6	Mots croisés.....B6	
Culture.....B9	Politique.....A5	
Économie.....B5	Les Sports.....A6	
Éditorial.....A8	À Voir.....B12	
	Détails en B6	



Météo  
Ciel variable  
Max: -12



**Le nouveau service Messageur<sup>MC</sup> Bell.  
L'efficacité du télégramme. La simplicité du téléphone.**

Ligne occupée ? Pas de réponse ? Quand vous devez absolument laisser votre message, comptez sur le service *Messageur* Bell. Pour seulement 1,85 \$\*, il enregistre votre message et le livre automatiquement lorsque la ligne de votre destinataire se libère ou lorsque ce dernier répond. Pour profiter du service *Messageur* Bell, faites le 0. Ou utilisez votre carte téléphonique *Carte d'appel<sup>MC</sup>* Bell. Avec le nouveau service *Messageur* Bell, les paroles restent.

**Bell**

\* Par message livré, partout en Amérique du Nord, à l'exception d'Hawaï et de l'Alaska.

• LES ACTUALITÉS •

Québec crée des emplois à 6,25\$ l'heure

## Climat d'urgence en région

KATHLEEN LÉVESQUE  
LE DEVOIR

Dans la course à la création d'emplois, les régions ont un léger pas d'avance sur Montréal quant à la distribution des fonds provenant du gouvernement provincial. Dans le Bas-Saint-Laurent, en Abitibi-Témiscamingue et à Québec, les comités régionaux de sélection de projets à subventionner sont déjà en marche.

Mais partout, l'application du Fonds décentralisé de création d'emplois d'ici le 31 mars, du moins pour sa première tranche, crée un climat d'urgence qui prend l'allure de saupoudrage électoraliste, selon la CSN. «C'est inquiétant que le gouvernement lance de l'argent juste avant les élections pendant qu'il n'y a aucune stratégie globale. On n'est pas prêt à cautionner ça. Mais on n'est pas prêt non plus à refuser l'idée de siéger sur un comité pour créer de l'emploi», affirme Arthur Sandborn, président du Conseil central du Montréal métropolitain de la CSN et représentant syndical au comité de sélection dans la région de Montréal.

Dans le Bas-Saint-Laurent, avec la fin de la présente année financière, 90 emplois devront être créés - à 9000\$ par année - totalisant des subventions de 2,4 millions\$. Les effets durables et

structurants de ces emplois constituent les seuls critères gouvernementaux puisque chacun des comités de sélections dans les régions aura à établir les normes d'attribution.

Dans ce coin du Québec grugé par le chômage, 18 projets sont présentement à l'étude, dont les trois quarts proviennent de l'entreprise privée. Bernard Dussault, du Secrétariat aux affaires régionales, croit qu'il faut se réjouir que le Fonds décentralisé de création d'emplois soit «un programme géré par les régions et au gré des régions».

«Ce n'est pas une subvention à l'emploi, mais une subvention à un projet d'entreprise. Les 9000\$ peuvent être un élément de financement à travers une structure de financement plus globale. Rien n'empêche une entreprise d'aller chercher un autre mode de financement. Le nôtre vient donc en complément», renchérit France Boucher, secrétaire adjointe pour la région de Québec. Même réaction en Abitibi-Témiscamingue où le Secrétariat aux affaires régionales, avec à sa tête Robert Sauvé, entend faire reculer le taux de chômage. «On veut essayer d'éviter que des gens profitent de la subvention pour embaucher du personnel à rabais. C'est un critère important qu'on garde en tête», explique M. Sauvé.

## Lillehammer à la tire

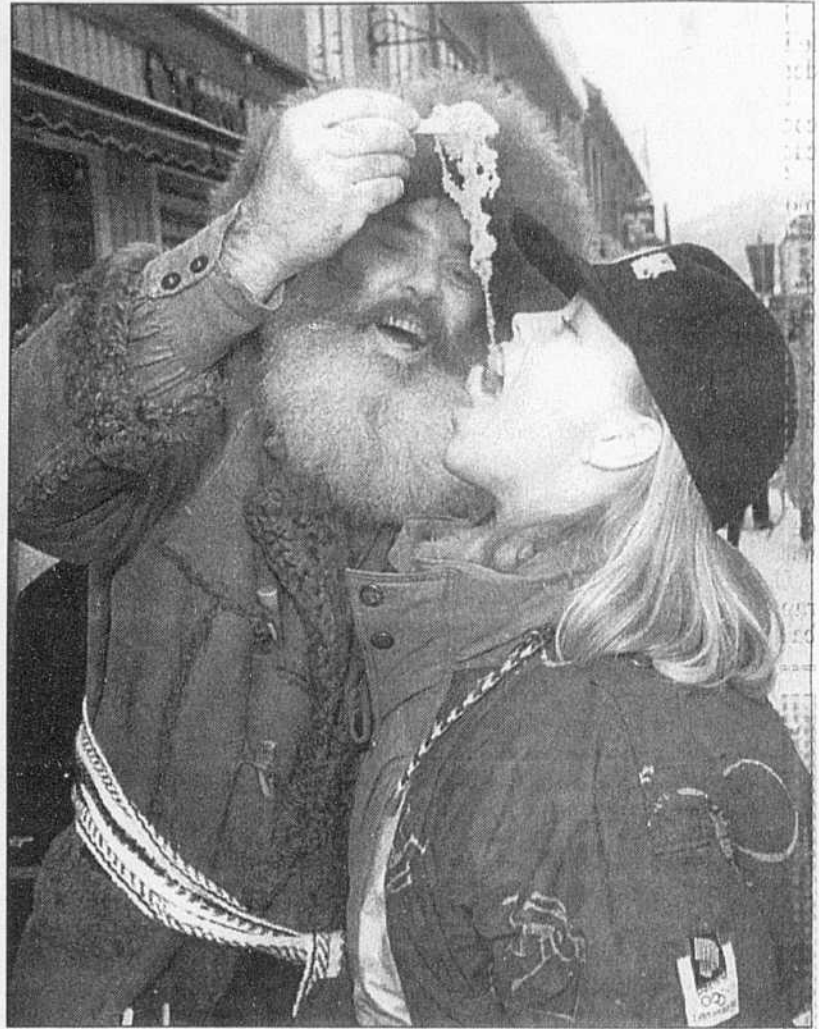


PHOTO AP  
QUÉBEC 2002 a transporté son lobby pour l'obtention des Jeux olympiques d'hiver à Lillehammer, où s'ouvrent les siens demain. Québec possède deux arguments de taille: la tire (en février!) et la ceinture fléchée.

## C'est au Québec que l'on se marie le moins en Occident

MICHEL HÉBERT  
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — C'est au Québec que l'on se marie le moins. Le taux de nuptialité dans la Belle Province est non seulement le plus bas au pays mais est aussi inférieur à celui de tous les pays industrialisés, constate Statistique Canada.

De 1991 à 1992, le nombre de mariages n'a baissé que de 0,3% au Canada tandis qu'au Québec, il a chuté de 11%, la baisse la plus importante au pays. Ce déclin au Québec est comparable à celui de l'année précédente. Le nombre de mariages avait diminué de 10% de 1990 à 1991, rappelle le rapport de l'agence fédérale rendu public hier à Ottawa.

Il y a eu 172 000 mariages au Canada en 1991 comparativement à 165 000 en 1992. Au Québec, on en a dénombré 25 841 l'an dernier, soit 3000 de moins qu'en 1991.

Le taux de nuptialité, soit le nombre de mariages par tranche de 1000 habitants, était de 5,8 au Canada l'an dernier, une mince réduction de 0,3% par rapport à 1991.

Au Québec, le taux de nuptialité n'a été que de 3,6 l'an dernier, un taux presque deux fois plus bas que le taux national moyen et bien en deca de celui de la plupart des pays industrialisés.

Le taux québécois est aussi inférieur à celui des autres provinces qui varient entre 5,6 et 6,6.

La palme revient au Yukon et à la Colombie-Britannique qui enregistraient l'an dernier des taux de nuptialité de 7,3 et de 6,9.

Le taux de nuptialité au Canada en

1992 était pareil au taux moyen des pays de la Communauté européenne en 1991.

Le Portugal (7,3) et la Grande-Bretagne (6,8) avaient les taux les plus élevés. C'est en Irlande (4,8) et en France (4,9) que les taux les plus bas ont été constatés. La moyenne s'établissait à 5,8 en Europe.

On se marie plus au Japon qu'au Canada. Au pays du Soleil Levant, le taux de nuptialité était de 6,0 en 1991. On a aussi constaté des taux encore plus élevés en Australie (6,6) et en Nouvelle-Zélande (6,8).

C'est aux États-Unis et au Mexique que les mariages sont les plus fréquents. En 1991, les taux de nuptialité de nos partenaires de l'Accord de libre-échange nord-américain étaient respectivement de 9,4 et de 7,6, soit bien supérieurs aux taux canadiens et québécois constatés l'an dernier.

Le nombre de mariage a atteint un sommet de 190 000 en 1981. Mais depuis 1989, on compte de moins en moins de couples mariés.

Statistique Canada souligne que les gens mariés sont plus âgés aujourd'hui qu'il y a dix ans. L'âge moyen des femmes est passé de 26 à 29 ans tandis que celui des hommes est passé de 29 à 32 ans.

Par ailleurs, le nombre de premiers mariages et les remariages de personnes divorcées continuent de diminuer. On a constaté une baisse de 6% des premiers mariages en 1992. Quant aux taux de remariage, ils ont régressé de 11% chez les femmes et de 9% chez les hommes l'an dernier.

# LE DEVOIR MONTRÉAL

## Campagne électorale à Laval

### Rizzuto a dépensé davantage que Vaillancourt

LAURENT SOUMIS  
LE DEVOIR

La très agressive campagne de l'aspirant à la mairie de Laval, M. Jean Rizzuto, aura finalement coûté plus cher que celle, plus feutrée, du premier magistrat Gilles Vaillancourt reconduit pour un troisième mandat.

Les trois formations politiques lavalloises ont dépensé tout près de 600 000\$ lors des dernières élections municipales, indiquent les rapports de dépenses électorales déposés ces jours-ci.

Premier en lice, le Parti Option-Laval, qui n'a fait élire aucun candidat, a consacré plus de 223 766\$ à sa campagne dont près de 171 120\$ en publicité.

Le chef de la formation, M. Jean Rizzuto, s'est réservé près de 108 807\$ pour promouvoir sa candidature à la mairie.

Ses 24 autres candidats à des postes de conseillers se sont partagé le reste, soit entre 4082\$ et 5190\$, selon les districts.

Deuxième pour l'importance de ses dépenses, le Parti du ralliement officiel (PRO) des Lavallois du maire Gilles Vaillancourt ravit toutefois la palme pour son budget publicitaire.

La formation qui a conquis 23 des 24 districts électoraux a dépensé tout près de 210 908\$ dont presque la totalité (206 444\$) en publicité.

La campagne du maire a coûté 100 956\$; celle de ses conseillers entre 4027\$ et 4880\$ chacun.

Troisième en liste et dernier dans la faveur populaire, le Parti lavallois a bénéficié d'un budget de 157 699\$, dont 141 882\$ affectés à la publicité.

Le candidat à la mairie, M. Serge Tremblay, s'est contenté de 75 694\$; ses 21 candidats ont dépensé chacun entre 2930\$ et 4176\$.

Aucune des trois formations lavalloises n'a dépassé le montant maximum des dépenses électorales permis par la loi et établi selon la population de la ville, soit 237 955\$.

Les deux principaux partis, Option-Laval et le PRO, disposent même d'une marge de manœuvre entre leurs dépenses déclarées et le maximum autorisé.

Ce cousin pourrait s'avérer utile dans l'éventualité où le directeur général des élections du Québec, M. Pierre-F. Côté, obligerait les deux partis à comptabiliser deux dépenses qui demeurent encore controversées.

D'ici la fin du mois, M. Côté doit en fait établir si une lettre envoyée par la Ville aux électeurs et signée par le maire Vaillancourt, et si une publicité payée par des amis de M. Rizzuto et diffusée dans des quotidiens constituaient des dépenses électorales.

On ne connaîtra qu'en avril, au moment du dépôt des rapports financiers annuels des partis, l'identité des bailleurs de fonds des trois formations.



PHOTO JACQUES NADEAU

Claude Beauchamp promet «de l'action, c'est-à-dire de l'espoir».

## Course à la marie de Montréal

### Beauchamp repêche Pallascio

KATHLEEN LÉVESQUE  
LE DEVOIR

Le candidat à la mairie de Montréal Claude Beauchamp a finalement dévoilé hier le nom et les couleurs de sa formation politique.

«Ce nom symbolise très clairement ce que nous voulons offrir aux Montréalais au cours des prochaines années, de l'action, c'est-à-dire de l'espoir. Action Montréal, voilà notre étendard, voilà notre cri de ralliement», a déclaré M. Beauchamp entouré des treize personnes composant son comité provisoire de direction. Dans cet entourage figure l'ancien président de la CECM, Michel Pallascio, associé au mouvement scolaire confessionnel.

Quant à une éventuelle union des forces de l'opposition, Claude Beauchamp n'entend pas céder sa place, se montrant toutefois ouvert à ce que d'autres candidats à la mairie se joignent à l'Action Montréal.

Stratégie de communications oblige, en mars prochain, la nouvelle équipe fera connaître le processus de consultation populaire qui sera enclenché en vue d'établir le programme de ce parti politique, le neuvième à se constituer officiellement sur la scène municipale montréalaise. Après cette étape, Action Montréal procédera à l'assemblée de fondation le 10 avril prochain. M. Beauchamp y promet des surprises côté candidatures.

Entre-temps, M. Beauchamp écorche l'administration du maire Jean Doré qu'il accuse d'avoir une vision trop bureaucratique de la gestion municipale. «On ne peut pas faire les choses comme dans le passé. Il faut donner un solide coup de barre à l'hôtel de ville», dit-il.

Toujours au chapitre des critiques, l'aspirant maire qualifie de «gaspillage éhonté» les oriflammes qui annoncent à travers la ville, les arrondissements de Montréal. Vérification faite, M. Beauchamp s'insurge contre 180 petites banderoles qui ont été enclenchées en 1993, 50\$ chacune en moyenne.



PHOTO JACQUES NADEAU

Le démantèlement d'un important réseau de «courriers» québécois, agissant entre les États de la Californie et de New York, a mené cette semaine à la saisie de 658 kilogrammes de cocaïne, ainsi qu'à la saisie de 670 000\$ en argent liquide.

## Saisie de 685 kilos de cocaïne

### Quatorze Québécois arrêtés à Montréal et Los Angeles

CAROLINE MONTPETIT  
LE DEVOIR

Quatorze Québécois ont été arrêtés cette semaine, à Montréal et à Los Angeles, dans le cadre d'un vaste coup de filet impliquant la saisie de 685 kilogrammes de cocaïne.

L'opération a été menée conjointement par la Sûreté du Québec, la Gendarmerie royale du Canada, le service de police de la Communauté urbaine de Montréal et la Drug Enforcement Administration de Los Angeles.

Le réseau de «courriers» québécois, démantelé par les corps policiers, transportait régulièrement de la drogue d'est en ouest des États-Unis, soit de l'État de la Californie à celui de New York, et était affilié, semble-t-il, au puissant cartel de Cali, basé en Colombie.

Ce cartel est responsable, selon les corps policiers, de quelque 80% de la drogue exportée de Colombie.

La valeur de la drogue saisie est estimée à un demi-milliard de dollars sur le marché canadien. Les Québécois recrutés par cette organisation n'avaient pas de casiers judiciaires et passaient ainsi pour de simples touristes.

«C'est ce qui faisait la force de l'organisation», de dire le porte-parole de la Sûreté du Québec, Robert Poëti.

Ils recevaient, selon les informations recueillies, environ 20 000\$ par voyage.

Le porte-parole de la SQ, Pierre Lemarble, a indiqué hier que cette saisie portait «un dur coup à un des réseaux les plus importants et les

mieux structurés que nous avons vus jusqu'ici».

Les forces policières estiment que le réseau doit avoir mené quelque 10 voyages entre les États de la Californie et de New York depuis le mois d'octobre 1993, transportant ainsi quelque 4000 kilos de cocaïne.

Les saisies sont survenues les 7 et 8 février derniers, à Los Angeles, et impliquaient notamment deux véhicules de loisir, immatriculés respectivement au Québec et en Alberta.

Les courriers ne se donnaient pas la peine de dissimuler la drogue, qui était transportée, tout bonnement, dans des sacs de hockey, à l'intérieur des véhicules.

Les quatre Québécois arrêtés aux États-Unis font présentement face à la justice américaine, tandis que les dix autres ont été formellement accusés au Palais de justice de Montréal hier.

Un Américain, vraisemblablement impliqué dans l'approvisionnement, a également été arrêté à Los Angeles.

Dans la foulée de ces arrestations, 670 000\$ en argent, trois kilos de cocaïne supplémentaires, un livre de haschich et deux pistolets 9 mm chargés à bloc ont également été saisis sur le territoire, cette fois, des policiers de la Sûreté du Québec.

«Les compagnies de location de véhicules ne sont nullement impliquées dans ce réseau», a ajouté Robert Poëti.

Les informations sur cette saisie ont été rendues publiques hier, dans le cadre d'une conférence de presse diffusée simultanément à Montréal et à Los Angeles.

## Réfection des infrastructures

### Pas de projets majeurs à Laval et à Longueuil

LAURENT SOUMIS  
LE DEVOIR

Écartant pour l'heure tout projet d'envergure, les municipalités de Longueuil et de Laval entendent profiter du programme national de réfection des infrastructures lancé cette semaine pour retaper leurs voies urbaines.

Laval a pour 174 millions\$ de projets dans ses cartons, indiquait hier un porte-parole du maire, M. Michel Fréchette. En vertu de l'entente Canada-Québec, la Ville pourra présenter des demandes pour 54 millions\$.

Parmi les principaux projets considérés figure l'aménagement de voies réservées au transport en commun, notamment sur le boulevard des Laurentides, dans le cadre du plan de relance du transport en commun annoncé l'an dernier.

Autre priorité de l'administration, l'amélioration de l'axe routier Est-Ouest pourrait se traduire par le prolongement de l'autoroute 440 au-delà de l'autoroute 13 dans la pointe occidentale de l'île Jésus.

Laval consacre chaque année 80 millions\$ à des grands travaux. «Il s'agit de voir ce qu'on peut faire sans trop alourdir la dette de la municipalité», de dire M. Fréchette.

Sur la Rive-Sud, Longueuil n'envisage pas d'ouvrage majeur.

«Il n'y aura pas de grands travaux», de confier le chef de cabinet du maire, M. Massimo Iezzi.

La Ville utilisera une enveloppe de 22 millions\$ pour la réfection de ses rues, trottoirs et chaussées, et ce, à travers tout son territoire.

Ces projets s'ajouteront aux dépenses de 5 millions\$ déjà prévues à son programme triennal d'immobilisations.

## Coupures dans le réseau des soins de santé

### Les employés de l'hôpital Notre-Dame sonnent l'alarme

#### Ils occupent un ancien département d'orthopédie où 36 lits ont été fermés

ISABELLE PARÉ  
LE DEVOIR

Quelque 300 employés de l'hôpital Notre-Dame ont manifesté leur grogne contre les coupes qui frappent le réseau de la santé en occupant hier un département où 36 lits sont inutilisés faute de moyens.

Plusieurs centaines d'infirmières, de préposés aux bénéficiaires et à l'entretien ont tour à tour occupé un ancien département d'orthopédie laissé vacant, alors qu'au premier étage, les malades s'entassent à l'urgence.

Hier, 24 personnes étaient confinées dans les corridors de l'urgence de Notre-Dame, certaines depuis plus de 48 heures. Les syndiqués dénoncent aussi le fait que la liste d'attente pour les admissions à l'hôpital s'étire à 4000 noms.

«Nous voulions dire que des lits sont disponibles et que, pendant ce temps, des malades attendent à l'urgence. Il faut que le public sache que les plans du gouvernement ont des répercussions directes sur les services aux patients», a soutenu hier M. Pierre Fontaine, président du Syndicat des travailleurs et travailleuses de l'hôpital Notre-Dame.

Cette action s'inscrit dans le cadre d'une campagne amorcée par la CSN depuis décembre à travers le Québec pour protester contre les compressions annoncées dans le réseau de la santé qui comprennent la réduction de 13 000 postes. Sans aller jusqu'à la grève, la CSN entend accroître ses moyens de pression au cours des prochaines semaines et orchestre une manifestation le 13 mars prochain, à l'occasion du congrès du Parti libéral du Québec qui se tiendra à Montréal.

À l'hôpital Notre-Dame, pas moins de 140 lits de courte durée

sont inoccupés pendant que débordent les corridors de l'urgence, affirme le syndicat. En plus d'améliorer le service, l'ouverture de ces lits permettrait de donner du travail à 100 employés, a-t-il ajouté.

«Les équipements sont déjà en place, le personnel disponible, nul besoin de payer pour des infrastructures», affirme M. Fontaine qui trouve dérisoire que le gouvernement parle encore de construire un nouvel hôpital dans l'Est.

Et selon le syndicat, cette situation n'est pas unique à Notre-Dame, mais touche tous les hôpitaux de la région de Montréal où 678 lits de courte durée sont fermés à l'heure actuelle, comparativement à 500 l'an dernier.

La direction de l'hôpital Notre-Dame soutient pour sa part que le nombre de lits fermés s'élève plutôt à 86. «On s'efforce de donner une chambre aux patients dans les 48 heures. Depuis avril, la situation était assez contrôlée, mais l'urgence a été débordée en janvier. Mais nous n'avons pas l'argent nécessaire pour ouvrir des lits», a défendu hier M. Jacques Wilkins, directeur des communications à l'hôpital Notre-Dame.

Quant à la liste d'attente pour des admissions à l'hôpital, M. Wilkins affirme que le syndicat gonfle les chiffres en y incluant 800 patientes enceintes qui n'attendent que la date de leur accouchement, et 800 patients qui doivent être traités pour des cataractes sur le mode ambulatoire. La liste réelle s'allongerait à 1700 personnes.

Les compressions budgétaires de 4 millions imposées à l'hôpital en 1992-93 n'aident pas à améliorer les choses. Mais la direction, qui anticipe de nouvelles coupes en 1993, soutient qu'elle a réussi à maintenir le même niveau de services que l'an dernier malgré son budget restreint.

## Vague de vandalisme chez Vidéotron

### 80 pannes en trois jours

#### Les abonnés privés de service seront remboursés à la fin du conflit

LAURENT SOUMIS  
LE DEVOIR

Les abonnés de Vidéotron devront attendre la fin de la vague de vandalisme avant d'être remboursés pour les coupures du service de câblodistribution.

C'est ce qu'a indiqué hier au DEVOIR le porte-parole de l'entreprise, M. Jean-Paul Galarneau.

Les abonnés n'auront pas à présenter une réclamation, d'expliquer M. Galarneau. Dès que signalée, chaque panne est immédiatement inscrite dans la mémoire informatique de la société. Même chose lorsque la réparation est effectuée.

«À la fin du conflit, l'abonné sera crédité du nombre d'heures durant lesquelles il a été privé de service et ce, au pro rata du type de service».

On parle, avant taxes, de 0,73\$ par jour pour le service de base, de 0,26\$ pour Videoway et de 0,35\$ pour des services discrétionnaires comme Super Ecran.

Hier, 24 pannes ont encore privé de service près de 123 000 foyers à travers la métropole.

Depuis trois jours, les cadres de l'entreprise ont dû réparer 54 pannes qui ont affecté à un moment ou un autre près de 225 000 abonnés.

La vague de vandalisme s'est poursuivie de plus belle hier.

## RÉSULTATS

1010 - QUÉBEC  
Tirage du 94-02-09  
17 19 20 21 35 41  
Numéro complémentaire: 42

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 2 283 945,10 \$
5/6+	6 114 197,20 \$
5/6	262 2 092,10 \$
4/6	14 232 73,80 \$
3/6	259 046 10,00 \$

Vente totale: 15 907 445,00 \$  
Prochain gros lot (approx.): 5 800 000,00 \$  
Prochain tirage: 94-02-12

Extra. Tirage du 94-02-09

NUMÉROS	LOTS
282549	100 000 \$
82549	1 000 \$
2549	250 \$
549	50 \$
49	10 \$
9	2 \$

T.V.A., le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

**ROBIC**  
DEPUIS 1892  
AGENTS DE BREVETS ET MARQUES  
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE  
**LEGER ROBIC RICHARD**  
AVOCATS  
55 ST-JACQUES MONTRÉAL, QUÉBEC H3Y 2X2  
Fax: (514) 845-7874 Tél.: (514) 845-8888  
La maîtrise des intangibles

LES ACTUALITÉS

Projet Grande-Baleine

1400 causes en suspens faute de juges bilingues

Ottawa (PC) — Plus de 1400 causes civiles, dont certaines attendent d'être entendues depuis six ans, traînent actuellement devant les tribunaux d'Ottawa en raison du manque de magistrats capables d'instruire les procès dans les deux langues officielles du pays.

Le député libéral de Carleton-Place, Eugène Bellemare, a soulevé la question à la Chambre des communes pour exiger que les prochaines nominations de juges faites par le gouvernement fédéral tiennent compte de leur capacité d'instruire les procès dans les deux langues.

En janvier et février derniers, le ministre fédéral de la Justice a nommé 19 nouveaux juges au pays, dont cinq en Ontario. Mais même avec ces nominations, il n'y a pas un nombre suffisant de magistrats capables d'instruire les procès dans les deux langues devant les tribunaux de l'Ontario, soutient le député Bellemare, qui siège maintenant avec son collègue Don Boudria au comité des langues officielles du Parlement fédéral.

«Dans la région d'Ottawa, comme à Plantagenet, Cornwall, Rockland et Ottawa, les statistiques démontrent qu'il y a des causes civiles qui traînent depuis 1988», a indiqué M. Bellemare mercredi.

Cette situation serait notamment causée par le fait que les tribunaux donnent priorité aux causes criminelles, avant les causes civiles, créant ainsi une accumulation de dossiers qui peuvent traîner pendant de nombreuses années, a-t-il souligné.

Et puisque des juges ne peuvent entendre de causes dans les deux langues, les francophones qui demandent d'être entendus en français peuvent être pénalisés davantage.

«À cause des délais qui doivent être respectés dans les causes criminelles, les tribunaux leur donnent la priorité. Elles ont préséance sur les autres. Alors si vous avez une cause civile, qui touche un héritage par exemple, vous pouvez attendre très longtemps», a indiqué M. Bellemare.

Le ministre de la Justice et procureur général du Canada a dit être conscient de la responsabilité du gouvernement de nommer des juges qui ont la capacité de siéger en français, et a indiqué que deux des cinq juges nommés le 28 janvier dernier sont en mesure d'entendre des causes dans cette langue.

Les Cris touchent 468 000\$ pour mener une consultation

Mais ils n'ont pas obtenu que soit repoussé le processus d'évaluation mis en marche en 1991

LOUIS-GILLES FRANCOEUR LE DEVOIR

Les Cris ont obtenu hier d'Hydro-Québec 468 000\$ pour consulter les communautés touchées par l'éventuel projet Grande-Baleine.

Cette somme s'ajoute aux 2,1 millions\$ déjà consentis par Québec, Ottawa et Hydro-Québec pour que cette nation analyse l'énorme étude d'impacts de 5000 pages, déposée par Hydro-Québec en septembre dernier.

Mais cette victoire sur le plan financier marque une défaite car les Cris n'ont pas obtenu, comme ils le demandaient, de faire repousser de plusieurs mois, à tout le moins, l'énorme processus d'évaluation en marche depuis deux ans.

Les comités et commissions chargés de cet examen ont en effet annoncé laconiquement hier qu'ils se remettent en marche à compter du 15 février pour décider si l'étude d'impacts d'Hydro-Québec est «conforme» à la directive émise à l'automne 1992 par les deux administrateurs de la Convention de la Baie James et du Nord québécois, le ministre québécois de l'Environnement et de la Faune

(MEF), M. Pierre Paradis, et le président du Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales (BFEE), M. Michel Dorais.

Sans que la chose ne soit ébruitée publiquement, il y a eu surchauffe sérieuse du dossier Grande-Baleine jusqu'à tout récemment.

Les Cris ont en effet demandé aux deux administrateurs de la convention nordique, le 11 janvier, que la période de 180 jours prévue pour «l'examen de conformité» de l'étude d'impacts débute uniquement lorsqu'ils auraient eux-mêmes terminé la consultation des communautés touchées, ce qui leur aurait donné un contrôle important de l'échéancier.

Cette requête apparaît dans une lettre adressée par le chef cri, M. Bill Namagoose, document dont LE DEVOIR a obtenu copie.

Chez Hydro-Québec, on a compris que cette demande risquait de déclencher un affrontement majeur, qui couvait depuis plus d'un an.

La directive ministérielle de l'automne 92, qui définit le contenu de l'étude d'impacts, prévoyait que le promoteur devait étudier les

impacts sociaux, économiques et environnementaux dans les communautés touchées par le projet. Les Cris ont refusé la méthodologie d'Hydro-Québec, la jugeant aussi biaisée que le choix de ses éventuels consultants. Malgré toutes les invitations d'Hydro-Québec, ils n'ont pas cédé un pouce de terrain.

Hydro-Québec a officiellement attribué ces lacunes de son étude au manque de collaboration des Cris.

L'entente intervenue hier accorde aux Cris le choix de la méthodologie et des consultants. Les données recueillies seront incorporées dans l'étude d'impact d'Hydro, de la façon dont elle le jugera à propos, et les Cris conserveront toute latitude pour critiquer cette analyse de leurs propres recherches.

Cette entente fait un peu baisser la pression dans le dossier Grande-Baleine, pression qui a augmenté sensiblement récemment alors que les Cris prenaient leurs distances du Forum Grande-Baleine, un organisme réunissant plusieurs groupes québécois, et de son président, M. David Cliche.

Ils ont officiellement retiré leur appui au Forum et se sont retirés de l'organisation d'un colloque international, prévu pour la mi-

avril, portant sur «Les peuples indigènes et la mise en valeur des ressources en eau».

Pour les Cris, M. Cliche est «de plus en plus biaisé» en faveur d'Hydro-Québec, notamment depuis qu'il agit comme consultant pour la société d'État, a expliqué M. Brian Craig.

M. Cliche, en plus de présider le Forum Grande-Baleine, est partenaire de la firme Consensus. Cette société a amorcé diverses tentatives de «médiation environnementale» entre Hydro-Québec et les groupes québécois, lesquelles ont avorté, et avec certains groupes américains comme le National Resources Defense Council (NRDC), une expérience qui se poursuit, d'après des documents récents portant sur la possibilité qu'Hydro-Québec exporte des mégawatts aux États-Unis.

M. Cliche, qui déplore la distance prise par les Cris par rapport aux groupes québécois, au Forum et au colloque sur l'eau, estime ne pas être en conflit d'intérêts car, dit-il, agir comme médiateur entre des parties consentantes lui semble un chapeau compatible avec celui de président du Forum, ou de consultant pour des groupes environnementaux comme l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN).

Copain-copain



HERA, une lionne de trois ans, donne un coup de langue amical à son vieux copain Boggy avec lequel elle a grandi dans la cour d'une fabrique de biscuits à Pombal, une ville située au nord de Lisbonne, au Portugal. Hera est sur le point d'être acquise par un zoo. La rupture risque d'être douloureuse.

Enquête sur la mort du caporal Lemay

La surveillance accrue de la SQ aurait incité les Mohawks à se réarmer

PRESSE CANADIENNE

Le Mohawk Walter David, de Kanata, a imputé au comportement des policiers de la Sûreté du Québec (SQ) l'organisation défensive mise en place dans la pinède d'Oka au cours des deux semaines qui ont précédé l'intervention policière du 11 juillet 1990.

Walter David, âgé de 44 ans, témoigne hier à l'enquête du coroner Guy Gilbert sur la mort du caporal Marcel Lemay survenue dans la pinède d'Oka.

En 1990, Walter David agissait à titre d'agent de développement économique au Conseil de bande de Kanata.

Il n'avait jamais manipulé une arme quand, le 1er mai 1990, il est entré dans le bois, en a saisi une parmi celles qui avaient été mises à la disposition des occupants de la pinède «au cas où les choses tour-

neraient mal». Il craignait une intervention policière. Un hélicoptère de la SQ survolait les environs et il avait aperçu des gens (des policiers) transportant dans le bâtiment principal du club de golf ce qui lui a semblé des armes. Il avait également noté la présence accrue de véhicules policiers.

Il assure qu'autour du 3 ou 4 mai, il ne se trouvait plus d'armes dans la pinède. Elles avaient été brûlées ou quelqu'un les avaient transportées ailleurs. «Je ne sais pas ce qui est arrivé», a-t-il assuré.

Les armes seraient réapparues au début de juin en raison de la surveillance accrue dont faisaient l'objet les occupants de la pinède de la part de policiers de la Sûreté du Québec qui utilisaient des véhicules banalisés ou encore ceux de Bell Canada et d'Hydro-Québec.

Walter David a expliqué que cela faisait monter la tension.

Axworthy n'écarte pas l'idée d'un réseau national de garderies

Ottawa (PC) — Le gouvernement fédéral verra s'il est possible de créer un réseau de garderies pour lutter contre la pauvreté chez les enfants.

C'est ce que le ministre du Perfectionnement des ressources humaines Lloyd Axworthy a laissé entendre hier au cours de son témoignage devant le Comité permanent sur le perfectionnement des ressources humaines.

M. Axworthy croit que des mesures innovatrices s'imposent pour réduire le niveau de pauvreté chez les enfants.

«Ce que je n'aime pas, c'est la tendance à la hausse du niveau de pauvreté chez les enfants dans ce pays, a-t-il expliqué hier aux journalistes. Si nous en sommes rendus là, c'est que le système a de graves lacunes. Il faut s'interroger sur les revenus fa-

miliaux, ce qui est l'une des grandes sources de ce problème. Mais il faut également examiner toute la question de l'accessibilité aux garderies.»

Dans leur livre rouge, les libéraux ont promis de créer 50 000 nouvelles places en garderie par année, suivant une croissance économique de 3%. Les libéraux ont fixé un plafond de 150 000 nouvelles places.

M. Axworthy a signifié hier que des pourparlers étaient en cours avec les provinces à ce sujet.

«Je compte sur M. Martin (le ministre des Finances) pour atteindre une croissance de 3% l'an prochain», a-t-il souligné en passant.

La possibilité de créer un réseau de garderies fait partie de la vaste réforme des programmes de sécurité sociale envisagée par le gouvernement fédéral, a souligné hier M. Axworthy.

ANNONCES CLASSÉES

LES ANNONCES CLASSÉES DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 16H00. Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain. Téléphone: 985-3344

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER. SOUS-LOCATION jusqu'au 30 juin 94. C.D.N., app. Rockhill, grand 4 1/2 en coin, 2 chambres, cuis., frigo, chauffe, très éclairé, plus garage. 277-3737.

164 CONDOMINIUMS À LOUER. 3460 DU PARC, 4 1/2, 1er, entier, rénové, poêle, frigo, pl. stat., 650\$. Libre 1er mars. 849-2946.

170 HORS-FRONTIÈRES À LOUER. GUADELOUPE - MARTINIQUE. Studios à louer. Hotel Anchorage, du 2 au 9 avril. 895\$.

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER. CHALET SUISSE, plein sud, 2 c.c., foyer, Environnement privé, accès facile. VAL des Lacs, -109 km/h, (514) 332-1219, (819) 326-7471.

185 CHAMBRES ET PENSIONS. STE-CATHERINE E. Chambre meublée, dans grand 8 1/2. Personne tranquille, responsable. 250\$/mois. Entre 13h30 et 15h30. 528-5677.

192 ON DEMANDE À LOUER. CHERCHE LOG. N.D.G. imm. isolé, tranquille, respectueux des handicapés. 739-1350.

210 COMMERCES À VENDRE. LIBRAIRIE, centre-ville, idéal pour copie, 90,000\$ + inventaire. 735-9311.

251 BUREAUX À LOUER. LUXUEUX bureaux, 2 500 pi. ca. avec petit entrepôt et qui. Aussi espaces 300 pi. ca. et +. Coin 13 et 40, ville St-Laurent. 479-0500.

OUTREMONT, 50 Willowdale, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, ascenseur, chauffe. 849-7061.

OUTREMONT, face au Mont-Royal, 33 ch. Côte Ste-Catherine, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, chauffés, gym, "sun deck". 277-5873.

303 ANTIQUITÉS. LES ANTIQUITÉS 4020 ST-AMBROISE. SOIRÉE VIN & FROMAGES - VENDREDI 11 FÉVRIER.

318 MOBILIER DE BUREAU ET ACC. AMEUBLEMENT complet de bureau neuf et usagé. 685-4051. Les Aménagements F.B. Inc.

320 AMEUBLEMENT. Futons, matelas, meubles 3580 Notre-Dame Ouest. 939-6155.

420 SECTEUR VENTE. UNE REVUE NATIONALE recherche une personne bénéficiaire de l'aide sociale pour vendre de l'annonce et des services auprès de ses amis et abonnés. Communiquer: 923-5459.

501 OCCASIONS D'AFFAIRES. VOUS VOULEZ GAGNER 100\$ ou plus? Envoyez rapidement enveloppe affranchie à: Pl. du Parc, C.P. 874, Mt. Or. H2W 2P5.

530 COURS. ANGLAIS INTENSIF prof diplômée de McGill. Privé et semi-privé. 849-5484.

542 MASSOTHÉRAPIE. CHINOIS, acupunctures, physiothérapie, massage, relaxation, massage, relaxation, soulagement douleur, stress. Clinique Axon: 369-9445.

575 DÉMÉNAGEMENT. GILLES JODON TRANSPORT INC. Déménagements de tous genres. Spécialité: Appareils électro. Assurance complète. 253-4374.

695 AUTOMOBILES. JEEP CHEROKEE sport, '92, blanc, aut., 4 prts, 50,000 km., toute équipée, exc. affaire. Prix: 16,500\$, nég. 4X4. 276-1396 ou 598-5631.

VOLKS BEETLE 1971 convertible, provenant de Floride. Original. Aubaine. 5,950\$. Jeff Auto, 944-6070.

VOLKS WESFALIA campeur 1989, aut. air, tout équipé, superbe. Garantie 1 an. 18,900\$ nego. Jeff Auto, 944-6070.

VENDEZ VOTRE AUTO. Pour seulement 25\$5, annoncez votre auto sur 3 lignes durant 6 jours consécutifs. 8,50\$ la ligne supplémentaire.

FAITES PARAÎTRE VOTRE PETITE ANNONCE PAR TÉLÉCOPIEUR! 985-3344 LE DEVOIR 985-3340

DÉCÈS. DR PAUL MÉTIVIER À Portland (Oregon) le 3 février 1994 est décédé Henri-Paul Métivier, né à Nicolet le 17 novembre 1918, diplômé en médecine de l'Université de Montréal, ancien du Séminaire de Nicolet, spécialiste en psychiatrie au Provincial Hospital, St-John, NB puis, pendant près de trente ans, au Eastern Oregon Hospital de Pendleton, retraité depuis une dizaine d'années en Oregon.

Le défunt est exposé au Centre Funéraire J.N. Rousseau et Frère Ltée, 1370, boul. Louis-Frédéric, Nicolet.

Ouverture du salon samedi à compter de midi. L'inhumation aura lieu au cimetière de Nicolet.

Ci survivent: son frère Hugh Métivier (Jacqueline Desjardins), ses neveux et nièces, Hélène Métivier (Daniel Tate), Bernard Métivier (Diane Rousseau), Nathalie Métivier (Philippe Francoise), une petite nièce, Julie Métivier.

avis de demande d'un permis d'alcool

Table with columns: Régie des alcools, des courses et des jeux; Nom et adresse du requérant; Nature de la demande; Endroit d'exploitation. Lists various establishments and their details.

# LE DEVOIR

## POLITIQUE

### La détaxe fédérale sur le tabac est temporaire

Le prix des cigarettes sera augmenté dès que le marché de la contrebande aura été complètement éliminé, déclare la ministre de la Santé Diane Marleau

JEAN DION  
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

La réduction des taxes sur le tabac décrétée par Ottawa n'est qu'une mesure temporaire, affirme la ministre de la Santé Diane Marleau.

«Aussitôt que le marché de la contrebande aura été complètement éliminé, nous pourrions revenir à une politique d'augmentation des prix pour dissuader les gens de fumer», a déclaré hier Mme Marleau à l'issue de la première réunion du cabinet Chrétien depuis l'entrée en vigueur du plan d'action fédéral pour faire échec à la contrebande.

La ministre n'a pas voulu fixer d'échéancier à un retour aux prix élevés qui ont directement causé l'essor du commerce illégal. «On ne peut pas vous dire si ce sera dans six mois ou dans cinq ans. On va voir. Nous allons regarder ce qui se passe un peu partout. Est-ce que vous savez ce que vous allez vous faire demain?» a-t-elle répondu, plus tard en journée, aux journalistes qui la pressaient de questions.

Certains des collègues de Mme Marleau se sont toutefois montrés beaucoup plus prudents sur le sujet. C'est le cas du ministre des Finances, Paul Martin, qui a simplement déclaré qu'une fois que les réseaux de contrebande auront cessé d'exister, «plusieurs options s'offriront à nous».

Le solliciteur général Herb Gray a de son côté souligné qu'il ne relevait pas de ses compétences de com-

menter la politique fiscale future du gouvernement.

Mme Marleau est sur la sellette depuis que son appui public au projet libéral de réduction des taxes sur le tabac a entraîné une vigoureuse dénonciation de la part des ministres de la Santé de toutes les provinces à l'exception du Québec et du Nouveau-Brunswick. Jusqu'à maintenant, seules ces deux dernières ont décidé d'emboîter le pas à Ottawa.

Aux Communes, le chef du Reform Party Preston Manning s'est même interrogé sur la «crédibilité» du ministère fédéral de la Santé, une intervention qui a forcé Jean Chrétien à voler au secours de sa collègue. «Je ne ressens aucun besoin de rétablir la crédibilité d'une ministre qui n'a pas peur de dire la vérité aux autres ministres et à la population canadienne», a déclaré le premier ministre, qui répète que c'est un avis de la direction de la Gendarmerie royale du Canada, et non le souci d'aider le gouvernement québécois de Daniel Johnson, qui l'a convaincu d'aller de l'avant avec son projet. Et si «d'autres gouvernements veulent éluder le problème, ils devront en assumer les conséquences».

En dépit de cette levée de boucliers, Mme Marleau n'en démord pas. La baisse des taxes, dit-elle, était nécessaire pour enrayer le phénomène de la contrebande, qui a rendu les cigarettes disponibles à un prix si bas que le pourcentage de fumeurs canadiens a augmenté en 1993 pour la première fois depuis bon nombre d'années.

Elle croit d'ailleurs que l'opposition de ses collègues provinciaux est imputable au fait qu'ils ne sont peut-

être pas au courant du problème de contrebande qui sévit dans leur propre province».

«Lorsqu'ils examineront notre plan, ils seront de notre côté. C'est un petit mal à court terme pour un gros gain à long terme.»

Par ailleurs, interrogée sur le fait que la contrebande reprendrait dès que les taxes seraient revues à la hausse, Mme Marleau s'est dite d'avis que «si les réseaux sont démantelés, nous n'aurons pas ce problème».

Entre-temps, le gouvernement ontarien de Bob Rae demeure inflexible, et il a réitéré hier qu'il n'était aucunement question d'annoncer une quelconque baisse des taxes pour enrayer le nouveau «trafic» Est-Ouest qui s'est fait jour depuis l'action conjointe Ottawa-Québec.

Mais dans la région d'Ottawa, le problème est déjà endémique et la colère gronde. Les dépanneurs de Hull font des affaires d'or — certains ont vendu en une journée le double de ce qu'ils écoulent auparavant en une semaine, et des grossistes de l'Outaouais québécois sont en rupture de stock —, pendant que ceux du côté ontarien croupissent. On parle même de s'approvisionner en cigarettes au Québec pour les revendre illégalement en Ontario.

Des pétitions circulent et des campagnes d'appels téléphoniques au bureau de Bob Rae sont organisées, mais Toronto appelle simplement les Ontariens à acheter du tabac dans leur province par «conscience sociale».



La ministre Diane Marleau est dans la fosse aux lions. PHOTO PC

#### Remplacement de la TPS

### Ottawa préconise un régime de taxation national unique

Ottawa (PC) — Le fédéral veut profiter du remplacement de la TPS pour instaurer dans toutes les provinces, y compris au Québec, un régime national de taxation, a indiqué hier à Ottawa le ministre du Revenu national, David Anderson.

Estimant que les régimes de taxation fédéral et provinciaux actuels engendrent la confusion, le ministre Anderson a invité le comité des Communes chargé du dossier de la TPS à établir un régime de taxation unique «d'envergure nationale».

«Nous devons nous débarrasser des deux niveaux de taxation, nous devons avoir un seul système de taxation dans toutes les provinces», a insisté le ministre.

«Il faut penser à un système de taxation simple et direct», a-t-il ajouté.

Le ministre a noté que le Québec avait un régime de taxation aligné sur celui d'Ottawa, mais qu'il fallait aller plus loin dans l'intégration de la TPS et de la TVQ. Au Québec, la perception des taxes de vente fédérale et provinciale passe, en quelque sorte, par un guichet unique administré par la province.

«Nous avons au Québec un système harmonisé, a apprécié Anderson, mais ce que nous n'avons pas au Québec, c'est un système totalement intégré.»

«Je ne crois pas que le Québec dira oui à ça», a confié le critique du Bloc québécois en finances, Yvan Loubier. Le ministre Anderson a clairement indiqué la voie que devrait prendre le comité parlementaire: la TPS sera remplacée par une autre taxe et toutes les provinces devront y intégrer la leur pour simplifier la vie de tout le monde, consommateurs, commerçants et entreprises.

Cette semaine, des organisations comme le Conseil du patronat du Québec et la Fédération canadienne des petites entreprises ont pourtant dit ne pas vouloir refaire ce coûteux casse-tête.

«Il ne faut pas remplacer un régime de taxation par un autre pour régler le problème (de la TPS), a affirmé le ministre, ce qui doit être primordial pour le comité, c'est la nécessité d'établir un régime de taxe de vente d'envergure nationale.»

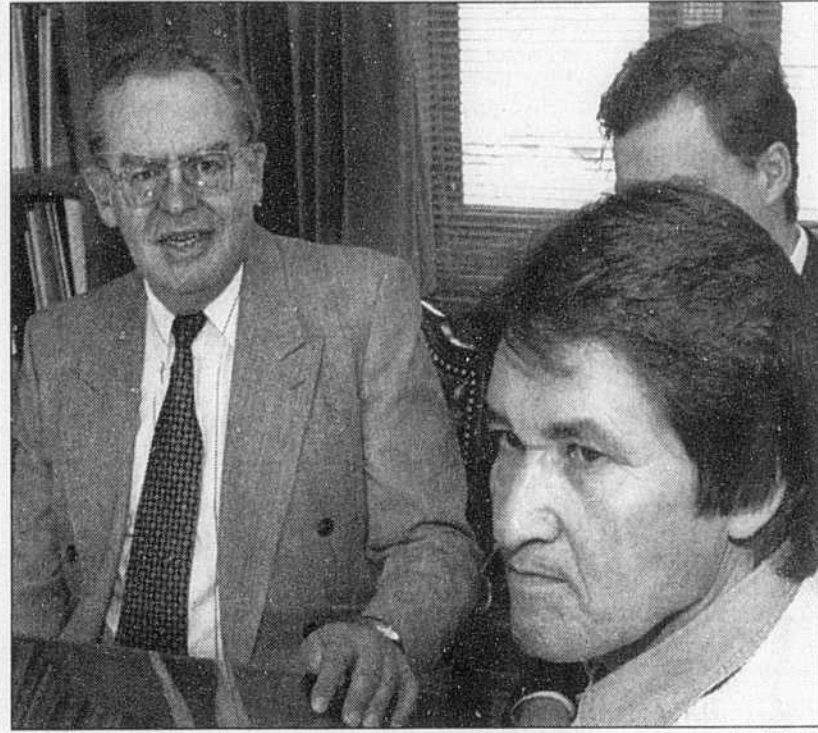
### Parizeau s'excuse

Québec (PC) — Le chef de l'opposition Jacques Parizeau s'est excusé, hier, de s'être indiqué publiquement, mercredi, en apprenant que la candidate libérale dans Bonaventure Nicole Appleby-Arbour aurait obtenu du gouvernement une augmentation salariale de plus de 16%, alors qu'en réalité elle a plutôt subi une diminution de salaire.

Appelé à commenter la signification d'un décret gouvernemental confirmant le reclassement de Mme Arbour dans la haute fonction publique, ce qui lui aurait valu une augmentation de salaire de 16,6%, M. Parizeau a dénoncé «le front de bec du gouvernement pour accorder un tel traitement dans un contexte de compression budgétaire».

«En 15 mois, la candidate libérale a obtenu une augmentation de salaire de près de 15 000\$ pendant que des employés du secteur public devaient rembourser de l'impôt rétroactivement», a soutenu M. Parizeau dans une réponse à une question d'un journaliste lors d'une conférence de presse clôturant une visite de deux jours dans la circonscription de Bonaventure où se déroule une élection complémentaire.

Malheureusement, dans la réalité, la demande de reclassement faite par Mme Appleby-Arbour, dans le but de pouvoir se lancer en campagne électorale et se conformer à la loi, prévoit une perte de salaire.



Ovide Mercredi, en avant-plan, a demandé hier à Herb Gray, à gauche, de rouvrir des discussions sur l'autonomie autochtone. PHOTO PC

#### Ovide Mercredi rencontre Herb Gray

### Il y a contrebande parce que les autochtones ne sont pas maîtres chez eux

MANON CORNELLIER  
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Les autochtones n'ont pu résoudre eux-mêmes le problème de contrebande sur leur territoire parce ce qu'ils ne sont pas maîtres chez eux, a soutenu hier le grand chef de l'Assemblée des Premières Nations Ovide Mercredi à l'issue de sa rencontre avec le solliciteur général Herb Gray.

«Ceci n'est pas seulement une question d'application de la loi mais aussi une question politique, à savoir le droit des autochtones à l'autonomie gouvernementale», a-t-il déclaré.

Pour cette raison, il a demandé la mise en place d'un processus politique pour discuter de questions plus larges comme le commerce, la taxation, l'administration de la justice et le maintien de l'ordre sur les territoires autochtones. Il souhaiterait que plusieurs ministres y soient associés.

«Nous voulons développer un plan pour résoudre ce problème et faire en sorte qu'il ne se répète pas. C'est dans l'intérêt de tous de faire en sorte que les nations autochtones aient des débouchés économiques et les moyens d'assurer, en accord avec leurs objectifs, la paix, l'ordre et le bon gouvernement», a-t-il ajouté.

Selon lui, beaucoup des problèmes actuellement soulevés auraient pu être évités si les leaders autochtones avaient eu les moyens politiques de s'y attaquer. A son avis, le fait que le gou-

vernement fédéral ait toujours refusé de leur donner les pouvoirs nécessaires a parfois miné leur autorité.

M. Gray s'est engagé à soumettre la proposition de M. Mercredi au premier ministre Chrétien, mais il a bien précisé que cette question n'était pas liée à l'application du plan fédéral de lutte contre la contrebande.

M. Mercredi a ajouté qu'il était rassuré de voir le gouvernement s'en prendre d'abord au crime organisé plutôt que de cibler spécifiquement les autochtones.

«Ce n'est pas l'intention du gouvernement de créer l'impression que notre programme vise d'abord et seulement les autochtones. Nous voyons cela comme un problème national qui touche l'ensemble du pays», a souligné M. Gray.

Le problème qui subsiste, aux yeux de M. Mercredi, est la façon de choisir la police fédérale pour appliquer la loi. «Le dialogue doit se poursuivre pour s'assurer que cette application ne soit pas discriminatoire à l'endroit des autochtones», a-t-il avisé.

M. Gray s'est fait rassurant mais n'a rien promis de nouveau.

«La GRC ne prévoit pas mener des raids massifs ou de type militaire sur les réserves. Cependant, si elle juge nécessaire d'aller sur des réserves pour faire des fouilles ou faire enquête, cela se fera», a-t-il réitéré.

Il a répété que la GRC cherchait à obtenir la coopération des autorités autochtones.

#### Le Nouveau-Brunswick emboîte le pas à Québec et Ottawa

### McKenna réduit de 16\$ le prix de la cartouche

Fredericton (PC) — Disant ne pas avoir le choix, le premier ministre Frank McKenna a annoncé hier que le Nouveau-Brunswick allait emboîter le pas aux gouvernements fédéral et du Québec et contribuer à leurs efforts pour contrer la contrebande de tabac, en réduisant de plus de 16\$ le prix de la cartouche de cigarettes dans la province.

«Nous allons participer à la guerre contre la contrebande de cigarettes», a déclaré M. McKenna, selon qui la moitié des cigarettes fumées au Nouveau-Brunswick sont achetées sur le marché noir. Cette province présente par ailleurs le troisième plus haut taux de saisies de cigarettes après le Québec et l'Ontario. A compter d'aujourd'hui, une cartouche de 200 cigarettes cotera environ 30\$ au lieu de 45\$ ou plus, tandis

qu'un paquet se détaillera à environ 3,30\$, au lieu de 6,80\$. Ces prix étant plus élevés que ceux en vigueur au Québec, il pourrait s'ensuivre des problèmes au Nouveau-Brunswick étant donné que quelques villes, comme Edmundston, Campbellton et Dalhousie, sont situées à quelques minutes de la frontière entre les deux provinces. Mais M. McKenna a fait remarquer que la différence ne représentait même pas 1\$ le paquet. «Cela n'incitera pas les citoyens normalement respectueux de la loi à aller s'approvisionner au Québec», a-t-il affirmé. Par ailleurs, M. McKenna a dit réaliser qu'il allait mettre les autres provinces atlantiques dans une position inconfortable, étant donné qu'elles ont déjà annoncé qu'elles n'avaient pas l'intention d'abaisser leurs taxes sur le tabac.

### Vallerand confiant d'avoir vaincu les contrebandiers sur tous les fronts

Québec (PC) — Le ministre du Revenu André Vallerand est convaincu qu'en enrayant la contrebande de cigarettes, en intensifiant les mesures de contrôle, d'inspection et d'intervention, l'État pourra faire disparaître les réseaux de trafiquants qui pourraient être tentés de mettre d'autres produits sur le marché noir.

Hier, au Congrès de l'Institut des cadres fiscalistes à Québec, le ministre a expliqué que plusieurs produits sont aujourd'hui disponibles sur le marché illégal, outre les cigarettes, mais que la faible marge de profits qui pourrait en être dégagée découragera ceux qui seraient tentés de poursuivre leurs activités.

«On a toujours soupçonné, a-t-il dit, que le réseau de contrebande de cigarettes incorporait d'autres produits. On a parlé d'alcool, de parfum, de produits électroniques qui transitaient par la même filière.»

«Mais le fait d'avoir réduit substantiellement la taxe sur le tabac, a-t-il poursuivi, va permettre de mettre fin à un réseau qui vendait d'autres produits moins profitables. En mettant fin à la contrebande de cigarettes, on élimine la filière.»

M. Vallerand a précisé qu'il doute fort que le trafic de l'alcool puisse prendre autant d'importance que celui du tabac parce que les profits pour les contrebandiers ne seront jamais les mêmes et

que les risques sont beaucoup plus grands «à cause de la surveillance accrue».

«Etant donné, aussi, que les amendes sont plus fortes, a-t-il dit, que les profits sont moindres sur d'autres produits et que les risques sont plus grands, j'ai bien l'impression que ce trafic va disparaître au fur et à mesure que le réseau va être démantelé.»

Par ailleurs, le ministre a indiqué que la police du tabac, mise sur pied il y a deux ans par le ministère du Revenu, va être démantelée au plus tard le 31 mars.

«Etant donné que la contrebande des cigarettes va disparaître, a-t-il souligné, je considère que la Sûreté du Québec a toutes les compétences pour jouer ce rôle compte tenu des dernières décisions des deux gouvernements.»

L'économie réalisée par le démantèlement de ce corps de policiers spéciaux composé de 45 membres sera de 3 millions\$.

M. Vallerand a aussi admis que les contribuables ont vraiment l'impression de payer trop de taxes, et qu'ils perçoivent des injustices dans le régime fiscal. Deux raisons que les poussent à le contourner. «Éviter de payer ses impôts et ses taxes, a-t-il dit, est maintenant un geste toléré socialement, ce qui prouve l'atteinte d'une limite dans la capacité de payer des contribuables.»

### Une députée doit 78 000\$ au Trésor

Ottawa (PC) — Une députée libérale remboursera 78 000\$ au Trésor public. Selon le gouvernement, les entreprises de la députée ont utilisé cette somme à des fins autres que celles de la formation à l'emploi. C'est ce qu'a annoncé hier le ministre des Ressources humaines Lloyd Axworthy.

Mme Jean Payne, élue députée de la circonscription de St. John's West, à Terre-Neuve, en octobre dernier, était propriétaire de deux entreprises de formation qui ont été accusées d'avoir utilisé à d'autres fins que celles prévues 42 000\$ de fonds fédéraux. Le montant a été porté à 78 000\$ à cause d'amendes fédérales.

#### À surveiller demain :

### De Washington

Second volet du grand dossier de Michel Venne sur la réforme Clinton

C'est un rendez-vous dans LE DEVOIR

# LE DEVOIR

# LES SPORTS

## Objectif 12 médailles

Le chef de mission estime que tous les athlètes canadiens termineront parmi les 16 premiers de leur discipline!

### CONDITIONS DE SKI

INFO-SKI 514-790-7070

#### RÉGIONS ENNEIGEMENT

RÉGIONS	1	2	3
<b>LAURENTIDES</b>			
Morin Heights	214	22	16
St-Sauveur	213	28	23
Avila	185	11	10
Olympia	197	17	14
Gabriel	200	16	9
Habitant	167	10	10
Chanteclerc	183	22	10
Christie	180	12	
Sauvage	168	9	
Avalanche	165	9	
Alta	178	20	
Vallée Bleue	115	15	
Mont Daniel	114	16	
40/80	100	3	
Mont-Tremblant	671	56	
Mont-Blanc	305	25	
Gray Rocks	184	22	
Labelle	165	10	
Belle Neige	157	14	
<b>MAURICIE-BOIS FRANCS</b>			
Val Mauricie	100	5	
Bois Francs	185	14	
Vallée du Parc	168	13	10
La Tuque	148	10	6
Carmel	106	11	5
<b>ABITIBI TÉMISCAMINGUE</b>			
Vidéo	107	13	4
Kanasuta	147	10	
<b>BAS ST-LAURENT</b>			
Comi	306	11	
St-Mathieu	191	10	
Biencourt	152	10	
Côte des Chats	134	6	6
Citadelle	191	8	
Val Neigette	169	15	10
<b>ESTRIE</b>			
Orford	540	39	
Owl's Head	540	27	
Sutton	460	53	
Bromont	400	22	13
Glen	350	26	
Adstock	335	9	
Shefford	305	14	
Mont Joye	192	18	8
Bellevue	80	6	6
<b>MONTÉRÉGIE</b>			
St-Bruno	125	14	13
Rigaud	120	8	3
<b>LANAUDIERE</b>			
Val St-Côme	300	20	5
Trinité	130	11	
Pontbriant	137	10	4
Montcalm	139	20	
Garceau	305	16	
<b>QUÉBEC</b>			
Mont Ste-Anne	625	43	13
Stoneham	420	25	16
Le Relais	204	25	25
St-Castin	175	14	11
Castor	230	14	
<b>GASPÉSIE</b>			
Pin Rouge	450	8	
Bechevaise	235	13	6
Val d'Irène	274	13	
Castor	85	8	3
Cap Chat	200	8	8
Miller	241	26	
<b>CHAUDIÈRES-APPALACHES</b>			
Massif du Sud	400	11	
Grande Coulée	353	24	
Crapaudière	290	11	4
Mont Original	296	25	
Ski-Beauce	91	5	5
<b>MANICOUAGAN</b>			
Tibasse	125	10	10
Mont Gallix	185	21	5
<b>MONTRÉAL</b>			
Des Ironelles	13	1	1
Ignace Bourget	13	1	1
Cabrini	13	1	1
Mont-Royal	13	1	1
<b>OUTAOUAIS</b>			
Ste-Marie	381	16	
Chilly	150	5	
Camp Fortune	205	13	13
Vorlage	138	15	7
Cascades	60	15	13
Lac de l'Argile	128	3	
<b>SAGUENAY</b>			
Mont Édouard	140	22	
Le Valinouët	360	17	
Lac Vert	240	13	
Mont Bélu	175	7	2
Mont Fortin	95	11	11
<b>CHARLEVOIX</b>			
Le Massif de la petite Rivière St-François	770	15	
Mont Grand Fonds	335	13	
<b>ÉTATS UNIS</b>			
Jay Peak	1097	45	
Bolton Valley	338	48	9
Smuggler's Notch	796	52	
Sugarloaf	853	85	
Sunday River	612	90	
Balsams/Wilderness	305	14	
<b>QUEST CANADIEN</b>			
Whistler	2170	97	
Blackcomb	2284	89	
Banff	2637	38	
Big White	2319	51	
<b>EUROPE</b>			
Trois Vallées	1750	95	
Val D'Isère	1450	61	
Chamonix	2807	63	

\*Cette information est disponible tous les vendredis et samedis!

- DÉNEVELLATION
- NB. PISTES OUVERTES LE JOUR
- SKI DE SOIRÉE

MICHEL LAJEUNESSE  
PRESSE CANADIENNE

Lillehammer — Bill Warren, chef de mission de l'équipe canadienne aux Jeux de Lillehammer, n'en démord pas. Il croit toujours que le Canada, fort d'un contingent de 105 athlètes, ramènera au pays une récolte d'au moins 12 médailles.

«Quand nous avons présenté l'équipe conjointement à Montréal et Calgary, j'avais dit qu'il était pour moi bien évident que nous allions surpasser notre meilleure performance de sept médailles. Je suis de plus en plus convaincu que nous atteindrons le nombre de 12 médailles.»



Lillehammer '94

Warren est à la tête d'un groupe important, dont les membres sont logés dans deux villages d'athlètes. Après avoir rendu visite à un peu tout le monde, il racontait hier que le moral des troupes était bon.

«Habituellement, les athlètes de différents sports ont très peu de contacts entre eux. Pendant que les skieurs sont en Europe par exemple, les gens du bobsleigh compétitionnent à Calgary. Mais ici, ils sont tous regroupés et on sent déjà un esprit d'équipe.»

Warren croit que les critères de sélection de l'Association olympique canadienne font que les athlètes réunis à Lillehammer ont toutes les chances de performer selon les attentes.

«Pour qu'un athlète soit choisi, la règle de base chez nous est qu'il ait la possibilité de se classer parmi les 16 premiers, a rappelé Warren. On a bien fait notre travail parce que je suis persuadé que 100% de nos athlètes ici vont se classer parmi les 16 premiers. Je crois même que nous aurons plus que jamais d'athlètes qui se hisseront parmi les huit premiers de leur discipline.»

«Faire des prédictions, c'est toujours une science très peu exacte,

EN BREF



### PETER STASTNY PORTE-DRAPEAU

Peter Stastny, l'ancien des Nordiques, a été un des meilleurs joueurs de hockey de l'histoire de son pays. Il recevra un grand honneur aujourd'hui quand on le désignera comme porte-drapeau de l'équipe de la République slovaque. Stastny paraissait ému quand il a appris la nouvelle, même s'il se disait par ailleurs très déçu que son frère Anton ne puisse l'accompagner.

### HALTE-LÀ...

Les quartiers de l'équipe olympique canadienne au Village olympique ne seront plus jamais les mêmes. Quelques athlètes de marque ont fait leur arrivée au village hier, dont la biathlète Myriam Bédard. Elle représente certes un espoir de médaille pour le Canada, mais elle n'était pas la seule de son groupe. En effet elle était accompagnée hier des skieuses Kate Pace et Michelle Ruthven et de la bruyante équipe de patinage de vitesse sur courte piste. Les Frédéric Blackburn, Christine Boudrias, Derrick Campbell, Isabelle Charest, Angela Cutrone, Sylvie Daigle, Marc Gagnon, Stephen Gough, Denis Mouraux et Nathalie Lambert ont fait une entrée remarquée.

### PODIVINSKI 21<sup>e</sup>

L'Autrichien Hannes Trinkl a réalisé

mais je n'ai pas peur d'avancer le chiffre de 12 pour ce qui est des médailles que nous devrions récolter.»

### Tous les sites

Warren a inspecté tous les sites et il est persuadé que les Canadiens remporteront des médailles partout. «À Kvitfjell, je crois que nous avons de bonnes chances en des-

le meilleur temps du premier entraînement en vue de la descente olympique de dimanche, devançant l'Italien Pietro Vitalini de 25 centièmes de seconde. Le Luxembourgeois Marc Girardelli a terminé au troisième rang. Ed Podivinsky a été le meilleur Canadien au 21<sup>e</sup> rang tandis que Rob Boyd a dû se contenter du 53<sup>e</sup> échelon.

### VUARNET AVAIT VU JUSTE

C'est en 1960 que le Français Jean Vuarnet, maintenant connu pour ses verres fumés qui lui ont acquis une réputation internationale, a écrit une nouvelle page du ski moderne. Le premier à utiliser la position de recherche de vitesse, dite alors position de l'oeuf, Vuarnet a remporté la descente de Squaw Valley. Il chaussait également des skis métalliques de fabrication française. C'était la première fois en compétition internationale qu'on faisait appel à un autre matériau que le bois pour la fabrication des skis.

### DANY S'ENNUIE

Dany Bouchard s'ennuie tout seul sur les pistes du stade Birkebeineren. Seul fondeur de l'équipe canadienne, il a été le premier représentant canadien à se présenter à Lillehammer en compagnie des lugeurs Bob Gasper et Clay Ives. Il s'entraîne seul à 10h tous les matins.

cente autant chez les hommes que chez les femmes. C'est la même chose en super-géant, a expliqué Warren. C'est la même chose à Hunderfossen où nos bobbeurs et nos lugeurs sont parmi les favoris. En bob à deux, Pierre Lueders vient de remporter une Coupe du Monde et il devrait bien faire également en bob à quatre.

## Nordiques

### Deblois nommé adjoint de Pagé... pour «modifier l'atmosphère»

ROBERT LAFLAMME  
PRESSE CANADIENNE

New York — Le directeur général Pierre Pagé souhaite que l'arrivée de Lucien Deblois au sein du personnel d'entraîneurs «modifiera l'atmosphère négative» qui règne chez les Nordiques.

«Pierre juge que je peux aider l'équipe. Je n'ai pas toutes les solutions. On ne peut pas tout chambarder du jour au lendemain, mais j'envisage avec enthousiasme de relever le défi», a affirmé Deblois qui a pris part, hier, à sa première séance d'entraînement dans ses nouvelles tâches.

«La possibilité d'occuper le poste d'entraîneur-adjoint m'a effleuré l'esprit l'été dernier quand j'ai été engagé comme recruteur», a admis l'ancien joueur qui a été le premier choix des Rangers de New York en 1977.

«Lucien a connu du succès au cours de sa carrière. Il a gagné la coupe Stanley (avec le Canadien en 1986). C'est un ancien capitaine. Et il connaît très bien l'organisa-

tion», a commenté Pagé qui a commencé les pourparlers avec Deblois il y a environ une semaine.

«On a amené du sang nouveau pour remettre de l'entraînement dans l'équipe. C'est ce dont nous avons le plus besoin dans le moment, a-t-il ajouté. La force de caractère, l'expérience et le leadership de Lucien ne pourront que nous être profitables.»

Deblois, qui est âgé de 36 ans, a tôt fait de constater que les jeunes joueurs des Nordiques sont stressés et peu enthousiastes.

«J'ai comme philosophie qu'on doit apprécier la profession qu'on exerce. C'est beaucoup plus facile de travailler quand l'atmosphère est positive. Je peux jouer un rôle important. J'entretiens de bonnes relations avec quelques jeunes joueurs que j'ai connus en évoluant avec les Nordiques il y a quelques années.»

Deblois, qui a disputé 993 matches avec six équipes en 15 saisons dans la LNH, tentera de trouver des solutions en compagnie des André Savard, Don Jackson, Clément Jodoin et Daniel Bouchard, l'instructeur des gardiens.

EN BREF

### LE CAS DE HILL RÉGLÉ

Les Expos ont annoncé la signature d'un contrat d'un an du lanceur Ken Hill, qui réclamait 2,9 millions \$ tandis que les Expos lui en offraient 2,3 millions. On s'est entendu à peu près à mi-chemin. Les Expos ont aussi gagné une autre cause en arbitrage quand leur nouveau joueur de premier but Randy Milligan s'est vu accorder les 600 000 \$ qu'on lui offrait plutôt que le million qu'il réclamait.

### CONFIRMÉE LA NBA À TORONTO

Toronto obtiendra finalement son équipe de basketball professionnel, la 28<sup>e</sup> de la NBA et la première au Canada. Après plusieurs mois de négociations, le gouvernement de l'Ontario et la NBA ont annoncé hier qu'ils s'étaient entendus sur un compromis rendant possible l'établissement d'une équipe à Toronto. En vertu de l'entente, le gouvernement de l'Ontario accepte de retirer le basket de son système de loterie Pro-Line à compter du 1<sup>er</sup> octobre 1995. En échange, la LNB et l'équipe qui sera formée verseront quelque 10 millions \$ en contributions diverses.

### Harding entendue aujourd'hui

Portland (AFP) — La patineuse américaine Tonya Harding, qui a engagé des poursuites judiciaires contre le comité olympique américain, sera entendue aujourd'hui par un tribunal du comté de Clackamas.

Harding, soupçonnée d'être impliquée dans l'agression de sa rivale Nancy Kerrigan, le 6 janvier à Detroit (Michigan), a porté plainte mercredi contre l'USOC afin de prévenir toute décision que pourrait prendre cet organisme national pour l'exclusion des JO de Lillehammer.

Dans une déposition écrite adressée au tribunal, Tonya Harding déclare «n'avoir rien fait qui puisse lui interdire de participer à la compétition» et estime que cela lui causerait un «préjudice irréparable si on ne (la) laissait pas participer». La patineuse, championne des États-Unis, réclame 20 millions \$ de dommages et intérêts.

«Ici à Lillehammer, nous sommes les grands favoris en ski acrobatique. A Hamar, nous devrions faire encore mieux en patinage de vitesse et en patinage artistique.»

Warren, qui était du comité de candidature pour les Jeux de Calgary avant de devenir membre du comité organisateur des Jeux de 1988, croit que ce n'est pas par hasard que le Canada connaîtra ses meilleurs Jeux. Il a même préché pour sa patrie en disant que ce sont les retombées de 1988 que nous voyons présentement.

«Je suis peut-être un puriste, je ne suis pas un grand défenseur des «Dream Teams» et je ne suis pas non plus un grand défenseur de la commercialisation à outrance des Jeux olympiques. Je pense qu'on devrait encore défendre l'idéal olympique.»

«Mais il faut bien reconnaître que la commercialisation des Jeux nous a permis à Calgary par exemple d'avoir des installations hors pair. Nos dérangeurs disaient que cela ne servirait jamais. Mais nous avons pu, avec les retombées, mettre sur pied des programmes, embaucher et développer des entraîneurs et utiliser les installations. C'est pourquoi nous avons tellement progressé en bobsleigh par exemple. C'est la même chose dans bien d'autres disciplines.»

«Nous aurons nos meilleurs Jeux à Lillehammer et ce sera encoré mieux à Nagano en 1998. Nous aurons alors permis à encore plus d'athlètes d'atteindre leur maturité.»

### Brasseur blessée

Par ailleurs, la Canadienne Isabelle le Brasseur, médaille de bronze de patinage artistique en couple avec son partenaire Lloyd Eisler en 1992 à Albertville, souffre d'une blessure aux côtes qui pourrait l'handicaper dimanche soir lors du programme technique.

La patineuse éprouve des difficultés à exécuter une des figures-clés de leur programme olympique, un triple saut avec réception au niveau des côtes, a précisé José Picard.

Isabelle Brasseur s'était blessée, au cours d'un entraînement deux jours avant de partir pour Lillehammer.

## HOCKEY

LIGUE NATIONALE	
HIER	
Buffalo à Boston	1:0
Islanders à Pittsburgh	1:1
Tampa Bay à Ottawa	1:0
Vancouver au New Jersey	1:0
Floride à Philadelphie	1:0
Washington à St. Louis	1:0

Mercredi		Québec à Rangers	
Rangers 3 Montréal 4	Philadelphie à Detroit	1:0	1:0
Winnipeg 2 Dallas 4	Toronto à Winnipeg	1:0	1:0
Calgary 6 Edmonton 1	Los Angeles à Anaheim	1:0	1:0
Chicago 2 Los Angeles 4	Hartford à Calgary	1:0	1:0
Aujourd'hui	Chicago à San Jose	1:0	1:0
Montréal à Buffalo			

Conférence Prince-de-Galles						
Section Adams						
pt	p	n	bp	bc	pts	
Montréal	56	29	19	8	185	66
Pittsburgh	53	26	16	11	192	63
Boston	54	27	18	9	176	63
Buffalo	54	26	23	5	178	57
Québec	54	21	28	5	175	47
Hartford	55	19	30	6	158	44
Ottawa	57	9	40	8	144	28

Conférence de l'Ouest						
Section Centrale						
pt	p	n	bp	bc	pts	
Toronto	55	28	16	11	185	67
Detroit	53	30	18	5	234	65
Dallas	56	29	20	7	196	65
St. Louis	55	28	19	8	178	64
Chicago	54	25	23	6	161	56
Winnipeg	57	17	33	7	168	49

Section Pacifique							
Calgary	56	28	19	9	209	174	65
Vancouver	54	27	25	2	185	178	56
San Jose	54	19	24	11	152	172	43
Los Angeles	53	20	27	6	199	209	46
Anaheim	56	21	31	4	154	172	46
Edmonton	57	15	34	8	174	208	39

### LES MENEURS

Canadien		Nordiques	
b	p	p	pts
Gretyk, LA	26	67	93
Fedorov, Det	35	59	85
Gilmour, Det	20	55	75
Andreychuk, Tor	42	32	74
Hull, StL	38	32	70

# LE DEVOIR

# LE MONDE

BOSNIE-HERZÉGOVINE

## Des Casques bleus dans le périmètre interdit

Une commission d'enquête va faire la lumière sur le massacre de Sarajevo

EN BREF

### LA GÉORGIE RÉCLAME DES CASQUES BLEUS

Londres (Reuter) — Le président géorgien Edouard Chevardnadze a demandé mercredi aux Nations unies d'envoyer des troupes de maintien de la paix en Abkhazie. Dans une lettre adressée au secrétaire général de l'ONU Boutros Boutros-Ghali, lue à la radio géorgienne, il déclare que plusieurs milliers de Géorgiens ont du fuir la région abkhazie de Gali sous la pression des séparatistes. D'après la radio, captée à Londres par la BBC, ces derniers ont tué des civils et incendié quelque 800 maisons. «Ils poursuivent leur tactique habituelle de purification ethnique et de terreur contre les civils», écrit Edouard Chevardnadze dans sa lettre. «Tout ceci montre que la conclusion de la paix n'intéresse pas la partie abkhazie.» «La seule solution est d'accélérer (...) le déploiement de troupes de maintien de la paix en Abkhazie et d'y introduire un contrôle international strict», ajoute-t-il.

### QUATRE MEMBRES DE L'ETA ARRÊTÉS

Bilbao (Reuter) — Quatre jeunes soupçonnés d'être en relation avec le mouvement séparatiste basque ETA ont été arrêtés hier matin dans le port basque de Bilbao, a déclaré la police espagnole. Les quatre, parmi lesquels une jeune fille, ont été interpellés à leurs domiciles respectifs par la garde civile. De source proche des services de sécurité, on a précisé que cette opération n'avait rien à voir avec l'arrestation, mercredi à Saint-Jean-de-Luz, au pays basque français, d'un membre présumé du «commando Madrid» de l'ETA, Jesus Garcia Corporales.

### LONDRES RÉPOND À AMNISTIE

Londres (Reuter) — Le gouvernement britannique, répondant aux accusations d'Amnistie internationale, a mis hier l'organisation de défense des droits de l'homme au défi d'exiger la fin des attentats commis contre les forces de sécurité en Irlande du Nord. Londres répond ainsi aux accusations d'Amnistie qui a déclaré cette semaine que le gouvernement britannique fermait les yeux devant les preuves de collusion entre forces de sécurité britanniques et extrémistes protestants en lutte pour le maintien de l'Irlande du Nord au sein du Royaume Uni. Dans une lettre à Amnistie, Patrick Mayhew, secrétaire à l'Irlande du Nord, pose la question: «Pourquoi demandez-vous que les organisations paramilitaires s'abstiennent uniquement de tuer les civils? Ne violez-vous pas ainsi les droits de l'homme, au même titre que les terroristes?». Il ajoute: «En 1993, 85 êtres humains ont été brutalement assassinés par des terroristes en Irlande du Nord. Pas un ne l'a été par les forces de sécurité».

### HOWE DEMANDE AUX ONG DE RESTER

Mogadiscio (Reuter) — Jonathan Howe, au terme de sa mission de représentant spécial de l'ONU en Somalie, a exhorté hier les organismes humanitaires à rester sur place une fois que les casques bleus occidentaux auront passé le relais à ceux du tiers monde. Les troupes américaines et européennes doivent quitter la Somalie d'ici au 31 mars. L'amiral américain à la retraite a déclaré, lors d'une conférence de presse à Mogadiscio, que la présence des soldats américains avait été «absolument essentielle» en Somalie. Il a ajouté que selon lui les organismes humanitaires auraient tort de partir par crainte d'un retour de la guerre et du banditisme. «Je crois qu'ils se trompent s'ils partent parce qu'ils pensent que nous n'avons pas de force adéquate. Je pense l'inverse: c'est une force très solide», a-t-il ajouté.

Sarajevo (Reuter) — Des casques bleus français se sont déployés à Sarajevo à la faveur d'un cessez-le-feu entré en vigueur hier, au lendemain de l'ultimatum lancé par l'OTAN aux assiégeants serbes de la capitale bosnienne. Toutefois, tard en soirée, des tirs d'artillerie ont été entendus à Sarajevo.

Des voix discordantes se sont élevées côté serbe après la mise en demeure occidentale, certains dirigeants affirmant vouloir s'y plier, d'autres excluant toute concession.

À Genève, où ont repris les discussions sur la Bosnie, les Nations unies ont accepté de créer une commission d'enquête sur le massacre du marché de Sarajevo qui a fait 68 morts et près de 200 blessés samedi dernier.

Les Serbes bosniaques, mis en cause par les Musulmans, avaient exigé jeudi matin la mise en place d'une commission d'enquête internationale, dont ils feraient partie, faute de quoi ils menaçaient de rompre les discussions.

Les Musulmans avaient rejeté la demande des Serbes en soutenant qu'une enquête de l'ONU serait suffisante.

John Mills, le porte-parole de l'ONU à Genève, qui a souligné que les négociations avaient failli être rompues dans la journée, a refusé de dire comment ce différend avait été surmonté.

John Mills a indiqué que les pourparlers reprendraient aujourd'hui et porteraient sur le plan de partage de Bosnie en trois mini-États ethniques.

Toutefois, le leader des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, semblait peu optimiste.

Il a souligné que «les menaces de l'Alliance atlantique» avaient pesé sur les négociations en «encourageant les Musulmans à refuser un règlement de paix».

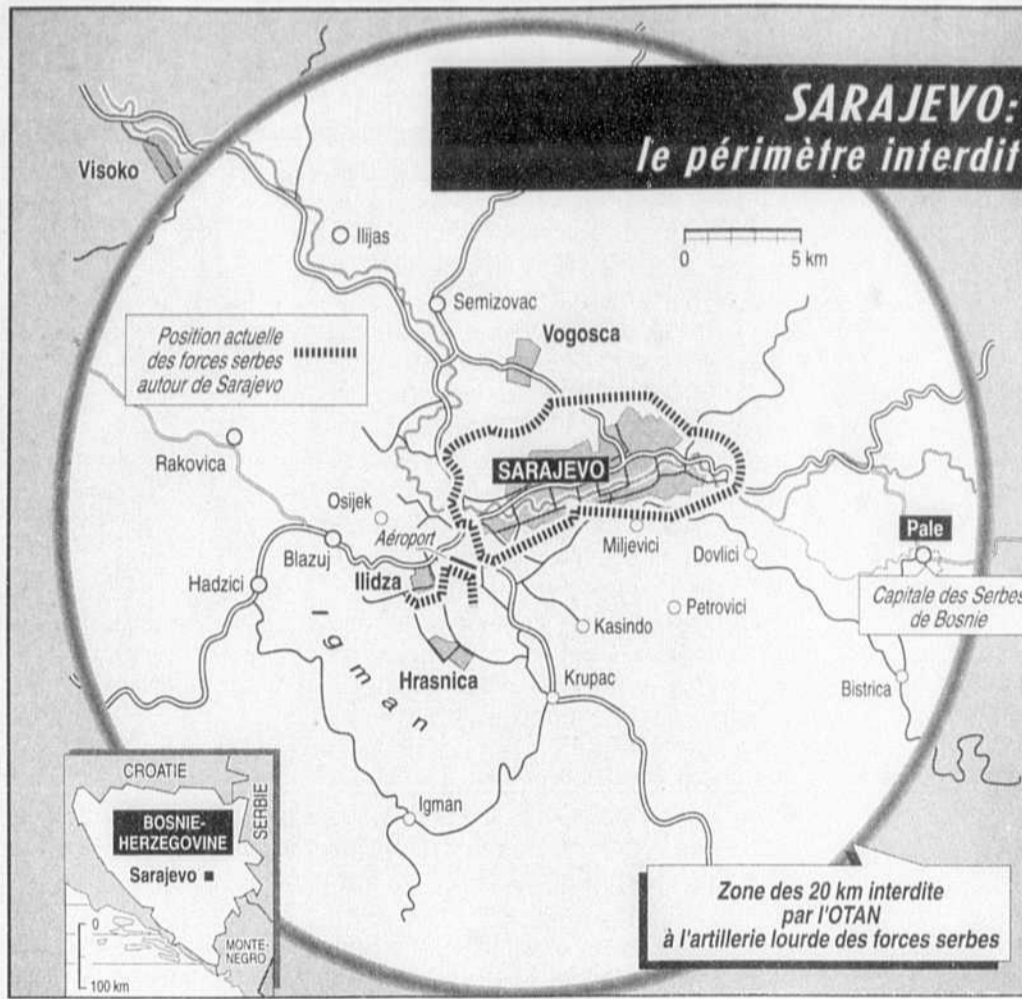
«Aujourd'hui, ils ont refusé tout règlement de paix partiel sur Sarajevo avant un règlement global», a-t-il dit, faisant référence à la proposition du médiateur de l'Union européenne, David Owen, de concentrer cette nouvelle session de négociations d'abord sur la démilitarisation de Sarajevo.

Aux termes de la trêve conclue mercredi sous l'égide du général Michael Rose, chef de la Forpronu en Bosnie, Musulmans et Serbes bosniaques doivent déposer leurs armes lourdes dans des endroits choisis par l'ONU.

### Voix discordantes

L'Alliance atlantique a annoncé par avance que son aviation frapperait les positions des Serbes autour de Sarajevo si d'ici dix jours ils n'en retiraient pas leurs armes lourdes.

Radovan Karadzic, a affirmé à Reuter que



Les positions serbes autour de Sarajevo comptent entre 200 et 300 pièces d'artillerie qui sont maintenant considérées par l'OTAN comme des cibles potentielles en cas d'attaques aériennes. Selon des responsables du Pentagone, la zone d'interdiction de 20 km décrétée autour de la capitale bosnienne couvre la majeure partie de l'artillerie serbe-bosniaque. L'OTAN se réserve même le droit d'élargir cette zone, dit-on à Washington.

ses forces retireraient ces armes pour les placer sous le contrôle des Nations unies mais que cela n'avait «rien à voir les menaces et ultimatums de l'OTAN». La trêve était envisagée, selon lui, depuis une semaine, et l'Alliance atlantique «enfonce des portes ouvertes et roule inutilement des mécaniques».

Cependant, le chef d'état-major de l'armée serbe de Bosnie, le général Manojlo Milovanovic, a déclaré pour sa part: «Je retiens de l'artillerie est hors de question. Les Serbes n'ont jamais accepté d'ultimatum et n'accepteront pas celui-ci».

Langage guerrier également de la part du propre porte-parole de Karadzic, Jovan Zametica: «Nous n'allons pas nous soumettre. Si les avions de l'OTAN attaquent nos positions, nous les chasserons», a-t-il dit au QG serbe de Pale, près de Sarajevo.

Pourtant, les Serbes ont autorisé hier les casques bleus français à se déployer dans six secteurs de la ligne de front à Sarajevo — le mont Zuc, la colline de Mojimilo, Dobrinja, sur le «pont de la fraternité et de l'unité» dans Sarajevo et à Vidikovac, sur le mont Trebevic qui domine la vieille ville.

### Moscou recule

L'ambassadeur de Russie aux Nations unies a déclaré hier qu'il allait proposer de placer Sarajevo sous contrôle de l'ONU mais qu'il ne ferait rien pour empêcher un recours à la force contre les Serbes de Bosnie.

«Qui a dit que nous bloquions quoi que ce soit?», a demandé Youli Vorontsov aux journalistes avant une réunion à huis clos du Conseil de sécurité.

Moscou, hostile à l'usage de la force contre les Serbes de Bosnie, a demandé hier une réunion d'urgence du Conseil de sécurité pour faire entendre ses objections et ses inquiétudes.

Dans une demande écrite au Conseil, Youli Vorontsov parle de «mesures concrètes pour démilitariser Sarajevo et y installer une administration onusienne» mais il ne dit pas un mot sur les frappes aériennes.

Interrogé par les journalistes, il a reconnu qu'il était «parfaitement exact» que le secrétaire général de l'Onu, Boutros Boutros-Ghali, n'avait nul besoin d'une nouvelle décision du Conseil de sécurité pour ordonner des attaques contre les Serbes.

«Ce qui est important, c'est que c'est lui qui a le dernier mot dans cette affaire (...) Mais je pense quand même qu'il consultera le Conseil», a ajouté l'ambassadeur russe.

### Juppé et Léotard à Sarajevo

Enfin, le ministre français des Affaires étrangères, Alain Juppé, et son homologue de la Défense, François Léotard, se rendront aujourd'hui à Sarajevo, deux jours à peine après l'ultimatum de l'OTAN exigeant des Serbes la levée sous dix jours du siège de la ville.

Ce déplacement permettra d'exprimer la «détermination» de la France à appliquer l'ultimatum de l'Alliance atlantique, assorti de la menace de frappes aériennes si l'artillerie lourde serbe ne recule pas au-delà d'un rayon de 20 km, ou si elle n'est pas mise sous contrôle international, a indiqué le ministre français des Affaires étrangères.

Mais, après les menaces d'intervention aérienne, M. Juppé compte aussi réaffirmer la volonté de la France et de ses partenaires de «tout faire pour relancer le processus diplomatique qui doit permettre d'aboutir à un règlement politique du conflit».

M. Juppé est arrivé hier soir à Zagreb, où il doit notamment rencontrer le président croate Franjo Tudjman. M. Juppé et Léotard devaient se retrouver aujourd'hui à Sarajevo, où un entretien est prévu avec le président bosniaque, Alija Izetbegovic.

## Conseils financiers pour les Togolaises

Une aide québécoise originale

CLÉMENT TRUDEL

Être femme au Togo, c'était jusqu'à tout récemment s'exclure des sources de crédit, ou devoir se plier aux taux des usuriers si on désirait un prêt au taux oscillant de 10 à 15% par mois! Une Mutuelle d'épargne et de crédit gérée par et pour des femmes a officiellement été reconnue en janvier par Lomé, en vertu de la Loi sur les coopératives.

ADZEDZI (*ça va réussir!*) est le nom du regroupement de 44 noyaux de petites productrices (boulangerie, commerce des grains, etc.) de la région des Plateaux, au nord-ouest de la capitale togolaise. Taux de récupération des prêts d'une moyenne de 1000\$: 96%, précise avec fierté Richard Lacasse, directeur des relations institutionnelles à la Socodevi, organisme de coopération présent dans neuf pays en développement et formé d'une douzaine d'institutions québécoises comme Agropur, Agrinov, Nutrinor, la SSSQ et Vacances-Familles. Avec l'aide de l'ACDI, Socodevi a depuis 1988 travaillé au Togo à «renforcer la capacité des gens» à gérer leur propre développement — ce qui s'applique aussi dans un pays de la même région, la Côte-d'Ivoire, avec des mutuelles d'exploitation des ressources forestières.

La présidente d'Adzedzi, Mme Késia Amemavo, et le directeur de la formation, Dagbenyo Mawuli, sont de passage au Québec cette semaine. Ils peuvent ainsi vérifier la taille surprenante que prennent certaines mutuelles (la SSSQ a un actif de 900 millions\$) en même temps que des

membres de mutuelles québécoises vérifient combien il coûte relativement peu d'épauler les efforts de mutuelles comme Adzedzi, dit M. Lacasse.

Et la récente dévaluation de 50% du franc CFA, monnaie qui a cours dans les anciens territoires sous influence française en Afrique de l'Ouest? A la Socodevi, on concède que cela peut créer problème si l'inflation n'était pas contrôlée. Déjà, au Togo, certaines denrées courantes (non importées) ont subi de fortes hausses de prix, ce qui «peut avoir une influence sur la mobilisation de l'épargne». L'étonnant succès du remboursement est dû au fait que les cautions sont «collectives» — la mutuelle ne traite qu'avec des groupes qui, à l'automne, ont tenu une assemblée de fondation au cours de laquelle Mme Amemavo, une mutualiste depuis 1989, a été portée à la présidence. La charte fut approuvée par les autorités togolaises deux mois plus tard.

La Socodevi (Société de coopération pour le développement international) a son siège à Québec. Elle contribue «à la mise en place et au renforcement d'organisations» au potentiel «clair» de viabilité économique.

Des coopérantes comme Marie Gibeault et d'autres personnes bien au fait des us et coutumes togolaises semblent à ce jour avoir réussi à mettre au monde un organisme qui, au taux courant de 20% par année permet à des petites commerçantes ou productrices, quelque 600 Togolaises au total, à figurer parmi celles qui, dans la région des Plateaux, se montrent «efficaces pour changer la vie des gens».

AFRIQUE DU SUD

## Les extrémistes blancs boycotteront les élections

Johannesburgh (AFP) — Les extrémistes blancs du Front du Peuple Afrikaner (AVF) ont annoncé hier leur décision de boycotter les premières élections multiraciales en Afrique du Sud, quelques heures après l'enregistrement de la participation de l'ANC à ce scrutin historique.

Après une réunion à huis clos à Pretoria de leur «assemblée intermédiaire», des responsables de l'AVF ont indiqué que ce mouvement ne prendrait pas part aux élections, prévues du 26 au 28 avril.

Les résultats de ce scrutin, ont-ils indiqué, n'affecteront pas les Afrikaners, qui demandent un territoire blanc séparé.

Le leader du Parti conservateur, Ferdi Hartzenberg, nommé récemment «Président» de l'assemblée de l'AVF en vue de l'établissement d'un futur État blanc, a indiqué lors d'une conférence de presse que l'AVF continuait à vouloir obtenir le droit à un État séparé (Volkstaat) par des moyens pacifiques.

Selon certaines estimations, les sympathisants de l'AVF représentent environ 1,2 millions de personnes sur 5 millions de Blancs.

M. Hartzenberg a ajouté que les membres de l'AVF avaient l'intention de «faire pression sur les élections de diverses façons». Il a estimé que les positions de l'AVF n'étaient pas «déraisonnables» car «l'Afrikaner a droit à sa liberté».

«Nous ne pouvons pas être associés à l'instauration d'un gouvernement communiste en Afrique du Sud», a ajouté M. Hartzenberg. «Pour nous c'est totalement inacceptable», a-t-il dit.

Le président du Congrès national africain (ANC), Nelson Mandela avait quelques heures auparavant enregistré officiellement son mouvement pour les élections. Selon tous les sondages, l'ANC devrait largement l'emporter lors de ce scrutin.

Qualifiant sa démarche d'«événement historique», M. Mandela a déclaré: «nous fermons une époque et nous en ouvrons une autre».

L'AVF fait partie de l'Alliance de la Liberté, coalition

conservatrice comprenant également le parti zoulou Inkatha (IFP) et le bantoustan noir du Bophuthatswana, dont on ignorait hier soir si elle allait répondre à la nouvelle tentative du gouvernement pour l'inclure dans le processus démocratique et rallier sa participation aux élections.

Le principal négociateur du gouvernement, Roelf Meyer, a indiqué qu'une lettre avait été envoyée hier à l'Alliance, lui donnant jusqu'à 16h GMT pour faire connaître sa position, sans quoi il considérerait que les «membres de l'Alliance ne sont plus intéressés par les négociations».

Les responsables de l'AVF ont indiqué pour leur part que leur point de vue reflétait celui de leurs partenaires de l'Alliance de la Liberté, dont les revendications concernent un élargissement des pouvoirs fédéraux des futures provinces sud-africaines.

L'Alliance a fait savoir à plusieurs reprises qu'elle boycotterait les élections si ses demandes n'étaient pas satisfaites et plusieurs de ses partenaires ont prédit que leurs partisans pourraient recourir à la violence.

«Très peu de choses sont sorties de ces négociations», a estimé M. Hartzenberg, qui a ajouté que les propositions faites à l'AVF concernant la possibilité d'une autodétermination inscrite dans la nouvelle Constitution étaient totalement insuffisantes. «L'autodétermination sans pays, c'est comme un fermier sans ferme», a-t-il dit.

Dans une résolution adoptée à «l'unanimité» lors de la réunion de Pretoria, l'AVF note que le peuple Afrikaner a participé pleinement aux négociations pour obtenir un «Volkstaat» et continuait de vouloir les poursuivre. L'idée d'un Volkstaat a été rejetée à plusieurs reprises par Nelson Mandela.

Les partis ne disposent plus théoriquement que d'un peu plus de 48 heures, jusqu'à demain minuit, pour s'inscrire pour le scrutin.

Toutefois, un délai supplémentaire pourrait être accordé en convoquant une session spéciale du parlement qui pourrait amender la loi électorale, selon M. Meyer.

### À surveiller demain :

Cahier des LIVRES

## POURQUOI SARAJEVO?

Recension des nouvelles parutions sur les conflits dans les BALKANS

C'est un rendez-vous dans LE DEVOIR



## É D I T O R I A L

## Le livre rouge de Johnson

Gilles Lesage

Le Parti libéral du Québec a rendu public hier le document d'orientation politique qu'il soumet à l'attention de ses membres, au congrès du mois prochain, et qui deviendra par la suite le programme électoral du gouvernement de Daniel Johnson. Fruit de l'expérience précieuse de deux mandats, ce document de la commission politique du PLQ est imbu de réalisme et s'inscrit dans la continuité libérale. Mais il lui manque le souffle innovateur et audacieux qui serait apte à rétablir la confiance populaire envers l'équipe en place depuis décembre 1985.

La première réflexion qui vient à l'esprit porte à croire que, pour les libéraux, les vieilles recettes sont encore les meilleures. À l'instar de M. Bourassa et de ses 100 000 jobs de 1970, à l'exemple aussi de M. Chrétien et du livre rouge des libéraux fédéraux, l'automne dernier, la commission politique du PLQ fait du développement de l'emploi sa préoccupation centrale, son obsession même. Cet objectif est on ne peut plus louable; en cette ère de reprise léthargique et de morosité endémique, il est apte à flatter les électeurs dans le sens du poil. D'autant que si la recette a bien réussi jadis et naguère aux libéraux, il n'y a pas de raison pour qu'elle ne rapporte pas plein de votes à M. Johnson, qui en a terriblement besoin.

Il y a toutefois de sérieuses épines au flanc libéral. La plus grave, c'est le bilan négatif de huit ans et demi de pouvoir. Dès son retour, le PLQ proposait en effet des stratégies axées surtout sur la PME, une fiscalité plus compétitive, une réduction significative de la paperasse et des contrôles bureaucratiques, la lutte à l'économie souterraine. Tout n'est pas noir à cet égard, et la récession a généré bien des efforts gouvernementaux. Il n'en reste pas moins que si l'équipe Bourassa est restée bien en deçà de ses objectifs ambitieux, absolument rien ne permet de croire que l'équipe Johnson, fatiguée et essoufflée, puisse les atteindre.

Tout n'est pas négatif, au contraire, dans ce document qui colle en bonne partie aux tendances et à la mode du jour. «Réinventer» (sic) l'État pour en diminuer les coûts, augmenter la qualité et l'efficacité des services, ça fait chic et même chaud au cœur. L'obsession du déficit passant au second plan, les libéraux promettent même d'alléger le fardeau fiscal, surtout celui des jeunes familles de la classe moyenne. De pair avec la croissance qui s'amorce, cette réduction stimulera la consommation et contribuera à accélérer la reprise, prévoit le programme libéral. Perspective réjouissante, à vrai dire, mais qui reste si vague et générale qu'elle ressemble fort à un vœu pieux. Même les plus optimistes partisans voudront profiter du congrès de mars pour sonder les bonnes intentions gouvernementales.

Le PLQ tente d'attirer les jeunes, qui l'ont délaissé en grande partie depuis quelques années, avec des mesures spécifiques et attrayantes. Il y a certes lieu de se réjouir de ce que l'on veuille hausser de façon significative l'avantage fiscal pour les frais de garde. De même, personne ne s'oppose aux mesures visant à axer le système scolaire sur les besoins et la réussite des enfants. Par exemple, l'objectif visant à faire la lutte au décrochage scolaire est on ne peut plus pressant. Mais, en ce qui a trait aux jeunes comme à l'égard de l'emploi, ce sont les moyens mis en oeuvre et les ressources nécessaires dont il est fait peu mention. À vrai dire, autant l'analyse et le diagnostic sont pertinents, autant les remèdes restent à la fois généraux et généraux. C'est une question de confiance, dira-t-on. Mais, justement, c'est la denrée qui fait terriblement défaut.

Un projet axé sur les priorités de la population, clame le document, en matière de santé et de services sociaux. Fort bien, mais encore? S'il est, en effet, un secteur névralgique et pour lequel l'inquiétude populaire est vive, à bon droit, c'est bien celui-ci. Réinventer, décentraliser, mettre l'accent sur la complémentarité des actions de tous les intervenants, ça veut dire quoi au juste? On ne saurait, au moment du bilan électoral, se contenter de vagues assurances. Comment se fait-il, par exemple, que ce qui était inévitable et essentiel, hier à peine, soit tout à coup devenu peu important, même inutile? Le PLQ prétend qu'en orientant les soins vers la population plutôt que dans les structures, le gouvernement dégagera l'argent nécessaire pour faire face aux nouveaux besoins. Ainsi, il pourra renoncer à tout nouveau ticket modérateur et à toute désassurance de services. La démonstration est loin d'être péremptoire et convaincante.

Le Parti libéral  
du Québec  
a besoin de  
ressourcement.

Devenu premier ministre, l'ancien président du Conseil du trésor aura fort à faire pour convaincre les Québécois que ce qu'il préconisait hier encore serait par enchantement devenu anodin et sans intérêt. Une profession de foi aussi grande et aveugle n'est certes pas de mise. L'échéance électorale imminente impose certes des accommodements. Mais à ce point? Il y a lieu d'être à tout le moins interrogateur. Si les militants ne le sont pas, ne demandant pas mieux que de croire aux miracles annoncés, les autres électeurs sont sceptiques et le demeureront tant que les belles promesses ne seront pas justifiées et chiffrées.

Plus grave encore. À l'instar du grand frère fédéral, pour qui l'impasse constitutionnelle est secondaire, le PLQ se contente d'une grande profession de foi envers l'union économique canadienne et la recherche de quelques ententes administratives, notablement en matière de main-d'oeuvre. Non seulement le rapport Allaire est balayé, mais il n'en est même pas fait mention et ses objectifs sont disparus dans la brume référendaire. C'est proprement pitoyable. Que le parti gouvernemental tente ainsi d'envoyer sous le tapis la question fondamentale de l'avenir du Québec, c'est véritablement ahurissant et aberrant.

Pour donner chair et âme à ce squelette de programme, les militants libéraux ont beaucoup de pain sur la planche. Réussiront-ils cet exploit en quatre semaines à peine? Il est permis d'en douter, d'autant que le gouvernement sortant est satisfait de sa performance, tente de s'ajuster aux vents dominants et de s'accrocher aux bouées qui lui ont réussi dans le passé. C'est vrai que les Québécois sont fatigués de discuter de constitution. Mais ils savent aussi qu'ils ne peuvent y échapper et que ce n'est pas en se mettant la tête dans le sable, comme les libéraux, que le problème va se régler comme par enchantement.

Un projet de société, un nouveau souffle? Absolument pas. Plutôt un document timide et frileux, d'un parti déboussolé qui a peur du large et des grands défis mobilisateurs.

Un programme qui fait la démonstration, s'il en est besoin, que le gouvernement a donné sa mesure et qu'il a un besoin urgent de se renouveler et de se ressourcer. Ce que l'opposition permet amplement.

## L E T T R E S

## Sage décision

Sage décision que celle du ministre canadien de la Citoyenneté et de l'Immigration, M. Sergio Marchi, qui permettra dorénavant aux requérants du statut de réfugié de recevoir un permis de travail pendant l'étude de leur dossier.

M. Marchi efface une des pires dispositions de la nouvelle Loi de l'immigration de février 1993.

En attendant que l'on statue sur leur demande, les requérants allaient grossir les rangs des travailleurs non déclarés, ou devenaient bénéficiaires de l'aide sociale puisqu'on ne leur permettait pas de travailler légalement au Canada.

La décision du ministre vient normaliser ou plutôt humaniser une politique à bien des égards trop minimale.

Il s'agit aussi d'une brave décision politique en ces temps économiques difficiles alors que circulent parmi la population des mythes tenaces à propos des nouveaux arrivants «voleurs de jobs ou profiteurs de B.S.».

Il faudra continuer d'apporter des assouplissements à une loi qui, selon plusieurs groupes communautaires, fait fi des engagements internationaux du Canada en matière de protection des réfugiés et place les requérants, une fois entrés au pays, dans une position d'extrême vulnérabilité.

Nous croyons que la durée de permis de travail de neuf mois devrait être révisée, car elle ne couvre pas dans tous les cas le délai maxi-

mum prévu pour le règlement d'une demande.

La bureaucratie serait-elle plus efficace sous le gouvernement libéral?

Nicole Côté  
Mouvement Action-Chômage  
de Montréal  
Montréal, 26 janvier 1994

Fossoyeur  
tristement célèbre

Au mois de novembre dernier, le ministre de la Santé du Québec annonçait sa décision précipitée de mettre fin à la circulaire «malades sur pied» qui permet aux personnes atteintes de certaines maladies, dont la fibrose kystique, de se procurer gratuitement les médicaments indispensables à leur survie.

Devant la protestation populaire, le ministre a imposé un moratoire à sa décision, le temps de consulter des experts qu'il aura pris soin de désigner lui-même. Sa décision sera confirmée ou non au début du mois d'avril 1994.

Cette décision du ministre est très grave et le sort qui lui sera réservé nous inquiète au plus haut point. Nous sommes inquiets d'un des acquis les plus précieux de notre société: cette protection, fondée sur la doctrine de la mutualité, qui nous permet d'assurer chacun d'entre nous contre le risque tout aussi possible qu'imprévisible d'être nous-même, ou un être cher, atteint d'une maladie mortelle.

La situation m'inquiète aussi plus personnellement parce que ma fille de trois ans, Cloé, est atteinte de fibrose kystique, une maladie mortelle et héréditaire qui affecte surtout les appareils respiratoire et digestif. Les médicaments coûtent plusieurs milliers de dollars par année, par personne.

Un Québécois sur vingt est porteur du gène de la fibrose kystique. Le Canada est un des pays au monde où les malades atteints de la fibrose kystique peuvent espérer vivre le plus longtemps et atteindre la trentaine, alors que l'âge médian était de 4 ans en 1960 et de 15 ans en 1970.

La gratuité des médicaments y est pour quelque chose. Il est indubitable que, parmi les personnes atteintes de maladies graves comme la fibrose kystique, certaines ne pourront se payer la santé à laquelle elles ont droit aujourd'hui.

Il est à craindre qu'alors, pour nombre de maladies, l'espérance de vie diminue au lieu d'augmenter. Je ne peux me résoudre à croire que nous en sommes là, qu'il n'y a pas au gouvernement d'autres économies à faire avant de s'en prendre à des personnes que le destin a déjà frappées durement.

Je demande à la nouvelle ministre de la Santé, Mme Robillard, de ne pas poursuivre le travail de fossoyeur entrepris bêtement par son tristement célèbre prédécesseur.

Claude Provencher  
Montréal, 20 janvier 1994



## Climats

Les brusques changements de climat nous sont largement inconnus. Il suffit par exemple que le jet stream, ce vent stratosphérique qui préside aux mouvements d'air au-dessus de l'Amérique, bifurque brusquement vers le sud en faisant remonter des masses d'air froid en provenance de Sibérie pour que s'abatte sur le Nouveau Continent la pire vague de froid depuis des décennies. Ajoutez-y l'abaissement régulier d'un ou deux degrés du Gulf Stream dont les effluves réchauffent les côtes de la Vieille Europe et voilà poindre à l'horizon le spectre d'une petite glaciation... qui peut durer mille ans. Une bagatelle. Elle a peut-être d'ailleurs déjà commencé. Qui sait? La science dans ce domaine avoue son impuissance.

Décidément, les scénarios-catastrophes se suivent et ne se ressemblent pas. Hier encore, c'est l'effet de serre qui nous laissait entrevoir quelques décennies de douceurs tropicales avant que le raz-de-marée promis pour l'horizon du XXIe siècle ne restituât à la planète polluée sa pureté lustrale. Fonte des glaces oblige. La vérité, c'est que le réchauffement généralisé de la planète causé notamment par les émanations de monoxyde de carbone, est un phénomène nouveau et demeure conjoncturel.

Les glaciations, en revanche, sont une réalité cyclique de notre bonne vieille planète depuis au moins 400 000 ans. Le dernier glacier s'est retiré il y a environ 10 000 ans libérant de sa cuirasse — épaisse souvent d'un kilomètre et demi — les sites actuels de plusieurs grandes villes dont Montréal et New York. Ses vestiges se trouvaient, il y a encore 5000 ans, dans les environs de Shefferville. Les scientifiques l'avaient surnommé du joli nom d'*Inlandsis wisconsinien*.

Son retour pressenti ou fantasmé



FULVIO CACCIA

influera sans doute sur la courbe des migraines et... des dépressions. Car s'il est banal de dire que les variations climatiques affectent notre santé physique et notre humeur, cette réalité n'a jamais été vraiment prise en considération. On se borne aux recommandations d'usage, du genre «Couvrez-vous». Qu'à cela ne tienne! La RAI italienne vient de laver cet affront en invitant, après la météo et le téléjournal, un spécialiste de la bioclimatologie médicale qui mettra en rapport les perturbations atmosphériques avec l'état de santé des téléspectateurs.

«Il convient de distinguer deux types de personnes sensibles au climat», explique à la *Stampa* le professeur Umberto Solimene, directeur du Centre de recherche de bioclimatologie médicale de Milan. «Les premiers sentent le changement sans en souffrir réellement, leur embarras se limite à un sentiment diffus de mal-être, le second en revanche présente des symptômes physiques qui vont des migraines aiguës aux crises d'asthme, en passant par une montée de pression.»

À cela, il faut ajouter des affections bénignes et familiales — le cor qui élance, les anciennes fractures — dont le réveil nous rappelle que notre organisme émet des substances chimiques qui modifient toujours la propriété physique du sang et augmentent la sensibilité à la douleur. Ainsi, une hausse de la pression atmosphérique fait augmenter d'autant le risque d'un infarctus.

Pour remédier à ces inconvénients, la meilleure thérapie est encore celle du bon sens et de la modération. Les lacs offrent à cet égard les meilleures conditions de stabilité climatique. Une ubaine pour les Russes en ces temps difficiles, grands friands de météo s'il en est.

Mais ces conseils risquent de ne pas convenir aux pressions du monde moderne dans lequel nous vivons. Dans la brèche ouverte par l'antidépresseur Prozac qui a pulvérisé les records de vente planétaire, les chercheurs sont en train de mettre au point une nouvelle génération de médicaments qui permettra de modifier notre humeur sur mesure. Voici venir l'ère de la *Personality Pill*.

Ce progrès est dû essentiellement à la meilleure connaissance de mécanismes biochimiques qui gouvernent les neuro-transmetteurs, ces messagers du système nerveux. Sachez par exemple que les grands timides qui le sont par prédisposition naturelle, soit 20% d'entre eux, sécrètent trop de norepinephrine, ce cousin de l'adrénaline. En revanche, un manque de sérotonine dans les lobes frontaux et dans le système limbique, siège des émotions, a tendance à lever les inhibitions et à favoriser les impulsions; pour sa part l'oubli est le résultat du déficit de dopamine.

Dans le flux et reflux de ces sécrétions se dessine une cartographie nouvelle en temps réel des climats intérieurs, des états d'âme, qui, si elle marque un réel progrès dans le traitement de la souffrance, n'en rappelle pas moins le soma dans *Le meilleur des mondes* d'Aldous Huxley. On imagine les autocontrôles et la surmédicalisation qu'elle entraînerait dans un monde où chacun serait occupé à conserver l'équilibre des sécrétions internes des neuro-transmetteurs. C'est sans doute le prix que notre société doit payer pour accepter de ne pas souffrir.

## À PROPOS

## ... de nouveaux penseurs

Les «nouveaux» penseurs en économie soutiennent que les connaissances accumulées par une personne, une entreprise, une industrie ou un pays constituent un important facteur de croissance du revenu et de la réussite commerciale.

Ces penseurs considèrent les citoyens comme les éléments d'une collectivité. Toutes les personnes sont importantes, que ce soit comme dirigeants, comme entrepreneurs, comme exécutants, ou autres, car tous les citoyens font partie de la même équipe. De façon générale, c'est un handicap pour la société de compter dans ses rangs un groupe de personnes faiblement scolarisées ou qui ne travaillent pas, car la société perd la contribution que ces personnes pourraient lui apporter.

Selon cette théorie, la sécurité économique est un bien public. Trois auteurs représentent bien ce nouveau

courant; ce sont, par ordre alphabétique, Michael Porter, Robert Reich et Lester Thurow. (Par pure coïncidence, c'est aussi dans cet ordre qu'on pourrait les classer de droite à gauche, car ils ont des points de vue passablement différents sur le rôle du gouvernement). D'autres théoriciens travaillent dans l'ombre et écrivent pour un auditoire moins large, élaborant une toute nouvelle approche pour comprendre la croissance économique. Ce groupe compte, en particulier, Paul Romer et Richard Lipsey, qui travaillent au programme de recherche sur la croissance économique de l'Institut canadien des recherches avancées.

Judith Maxwell, *La sécurité des familles en période d'insécurité*, Forum national sur la sécurité des familles.

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur délégué à l'administration ANDRÉ LECLERC

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAFON

2050, rue De Bleury, 9e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

## IDÉES

## Du pain et des arts

Les oeuvres de Richard Lukacs sont-elles digestes pour les spectateurs du MAC?

ROSE-MARIE ARBOUR

Professeure  
Département d'histoire de l'art  
Université du Québec à Montréal

Il y a bien une dizaine d'années, une revue mont-réalaise à grand tirage présentait aux lecteurs des entrevues avec les directeurs des grands musées québécois, dont celui du Musée d'art contemporain qui entraînait alors en fonction. Une des questions posées aux directeurs de musée portait sur les moyens possibles d'intéresser un plus large public à l'art contemporain et actuel — considérant qu'un art à contenu explicite pouvait constituer, pour le grand public, une voie d'accès parmi d'autres aux oeuvres actuelles.

Le *Diner Party* de l'artiste américaine Judy Chicago, présenté quelque temps auparavant au Musée d'art contemporain et qui avait soulevé une polémique mais attiré un public record au musée, était cité comme exemple. Le nouveau directeur dudit musée, annonçant ses options par rapport à la question posée, répondit qu'il «ne mangeait pas de ce pain-là», ce pain étant en l'occurrence cette oeuvre à contenu explicite, le *Diner Party*.

## Légitimité d'un art à contenu

Je ne rappelle cette anecdote que pour tenter de situer la problématique des conditions de légitimité d'un art à contenu, et non en regard de goûts personnels que chacun est bien en droit d'avoir. Il faut ici reposer cette question du contenu politique en art face aux oeuvres de Lukacs présentées justement au MAC.

La modernité artistique s'est définie à la fin du XIXe siècle en opposition radicale à l'art académique agonisant, elle s'est opposée à l'utilisation de l'art comme porteur de message; on peut très bien comprendre combien, un siècle plus tard, un art à contenu explicite est toujours problématique, d'autant que de lourds avatars l'ont marqué à ce chapitre au cours du XXe siècle. La tension entre forme artistique et contenu est forte, particulièrement dans le contexte présent où la polyvalence des moyens artistiques et le pluralisme des esthétiques sont dominants.

Le *Diner Party* fut présenté au MAC en 1982. L'oeuvre est de grand format en forme de table triangulaire sur laquelle sont disposés des couverts (assiettes en forme de fleur-vulve) représentant les femmes méconnues de l'histoire occidentale. Le *Diner Party*

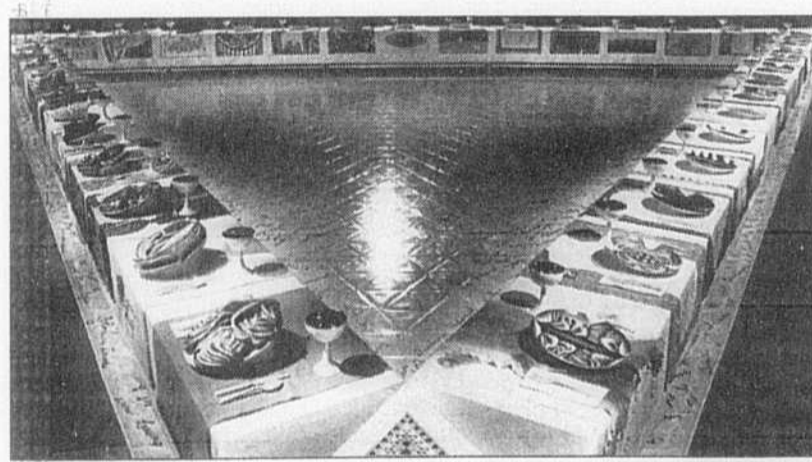
Le *Diner Party* de l'artiste américaine Judy Chicago avait soulevé en 1982 une polémique mais attiré un public record au musée.

PHOTO JACQUES GRENIER

conviait le public à une réflexion qui franchissait allègrement et intentionnellement les strictes questions de formes et d'espaces spécifiquement plastiques pour s'interroger sur le travail artistique, le statut de l'artiste, les barrières entre artisanat et art, la question des femmes artistes dans l'histoire de l'art et l'art contemporain et, enfin, appelait à une réflexion sur les valeurs éthiques et esthétiques qui sous-tendent et le geste artistique et la conception de l'art dans notre société. On pouvait ne pas être d'accord, soit avec le projet critique de cet art féministe, soit avec son esthétique, soit avec le lien établi entre art et politique.

## L'éclairage contesté du mouvement des femmes

Un débat eut lieu alors, qui souleva également la question posée par la *Chambre nuptiale* de l'artiste québécoise Francine Larivée, exposée en parallèle au même musée.

Les deux oeuvres se situaient dans l'éclairage contesté du mouvement des femmes et elles posaient, de surcroît, la question du rôle et de la fonction traditionnels de l'art et de l'artiste dans une société nord-américaine bouleversée par les changements sociaux et politiques qui n'ont cessé de déferler depuis la fin des années 60. Dans les deux oeuvres, le message était explicitement véhiculé dans des formes plastiques adéquates. Dans la *Chambre nuptiale*, il s'agissait d'une interrogation sur la société actuelle fondée principalement sur une cellule familiale épuisée par les valeurs dominantes du capitalisme productiviste. Bref, des débats eurent lieu, ce qui ne veut pas dire que ces oeuvres aient été pour autant acceptées dans le champ de l'art actuel comme élément significatif d'une histoire de l'art à faire.

Douze ans plus tard, on retrouve dans les murs du même musée une exposition où les oeuvres peintes de Lukacs mettent au premier plan un contenu de nature politique relié en partie à la question de l'appartenance sexuelle: les grands formats mettent en scène des sites industriels en ruines et des monuments néo-classiques pour la plupart représentés avec des échafaudages qui indiquent un état de rénovation permanent et qui nous ramènent aux tristes années du réalisme socialiste russe et de la grande peinture prisée par les nazis.

Les personnages représentés, tous pareils c'est-à-dire privés d'individualité, sont durs et impurs: leur sexe y est omniprésent et il l'est sous forme de phallus, c'est-à-dire d'instrument de domination. Le crâne rasé des personnages ne peut que susciter des images culturelles qui sont actuellement les nôtres: des *skinheads* sont les modèles avoués du peintre Lukacs. Ces personnages fortement connotés culturellement

et socialement, sont contradictoirement aseptisés par un parti pris d'anonymat et une esthétique des corps: à la fois nus comme ces dieux qui, dans l'antiquité, représentaient l'idéal humain, ils connotent ici une homosexualité dominante et exclusive, évacuant dès lors toute prétention à l'universalité. En même temps, ces robots en chair illustrent un certain pouvoir qui, au XXe siècle, a toujours pris naissance dans la déchéance urbaine propre au capitalisme sauvage qui a engendré à son tour les grands conflits meurtriers de ce siècle en Occident.

Lukacs appartient au rattachement de valeurs réactionnaires et passivistes dont les personnages, tous taillés sur le même modèle, incarnent une sorte de fatalité: le *junkie* qui se pique, dans la première oeuvre à droite en entrant dans la salle d'exposition, dit bien cette dénegation de la responsabilité de l'individu.

Ces valeurs réactionnaires ne sont pourtant pas le seul fait du domaine de l'art actuel; ce sont aussi celles de l'économie, de la politique et des formes d'organisation sociale en dérouté à l'Est comme à l'Ouest. La peinture académique extirpée du XIXe siècle par Lukacs, fabrique le lieu symbolique d'une représentation du monde adéquate à ses moyens. L'art académique honni par les avant-gardes du XXe siècle sert ici à restaurer un univers exclusivement mâle où tous les hommes ne sont pourtant pas conviés, vu l'homosexualité dominante qui le marque.

On peut se demander ce que ces grands formats correctement peints selon les recettes académiques les plus rabâchées du siècle dernier, apportent ici et maintenant de réflexion et d'appel à un renouvellement des valeurs artistiques, idéologiques et culturelles. Non pas qu'il faille que l'art ait à porter haut et fort un message nécessairement progressiste, mais si un artiste en exhibe un aussi clairement et explicitement, c'est que ce message s'offre non seulement à voir mais à lire: ne pas le lire relèverait de l'aveuglement qui consiste à prétendre que l'art est neutre et que les choix esthétiques ne signifient rien socialement ni politiquement.

## Le pluralisme artistique

Tel qu'il se formule ici comme art à contenu explicite et par là comme porteur de valeurs déterminées idéologiquement, on peut se demander si ce «pain-là» que nous apporte Lukacs est particulièrement bénéfique et digeste pour les spectateurs du MAC en tant qu'on puisse espérer que l'art nous aide, entre autres, à vivre.

L'art de Lukacs se situe dans le registre éculé du pluralisme artistique (qui implique que tout est égal à tout). Le *Diner Party* de Judy Chicago et la *Chambre nuptiale* de Francine Larivée, lorsqu'elles furent présentées au MAC, furent contextualisées et problématisées en regard du rapport entre art et désaliénation sexuelle et en regard d'une fonction de l'art à repenser. Les valeurs artistiques et sociales mises de l'avant dans les oeuvres de Lukacs amènent, quant à elles, à un univers d'exclusion dominé par l'éternel binarisme fort/faible où le phallus est toujours triomphant et où toute forme de différence est par là bannie.

Dans le silence froid où baignent ces oeuvres d'un conformisme étonnant, peut-on sérieusement prétendre à une fictive neutralité de l'art? Ou bien est-ce l'insitution d'État qui, en l'exposant, prétend l'aseptiser sous prétexte d'esthétisme?



Lukacs appartient au rattachement de valeurs réactionnaires et passivistes dont les personnages, tous taillés sur le même modèle, incarnent une sorte de fatalité. Richard Lukacs, In My Father's House, huile sur toile exposée au MAC jusqu'au 24 avril prochain.

PHOTO MUSEE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL

Plus d'argent?

## Brûlons les livres de caisse

ÉMILE BOUDREAU

Si le déficit fédéral pour l'exercice 1993-94 n'était que de 40 milliards\$, cela signifierait que mon gouvernement a «vécu selon ses moyens» puisque ces 40 milliards\$ ne représentent pas un excédent des dépenses par rapport aux «revenus», mais uniquement le tribut que mon gouvernement doit payer au titre de service de la dette. Si mon gouvernement réalisait le même tour de force pour l'exercice 1994-95, c'est-à-dire bien administrer l'argent que je lui verse, il devrait se résigner à un déficit de 44 milliards\$, tout simplement parce que les 40 milliards\$ qui ont été ajoutés à son déficit global à la fin de l'exercice 1993-94 auront aussi fait des petits au rythme de 4 milliards\$ additionnels pour une seule année fiscale.

Et le rythme infernal ne peut que s'accroître d'année en année, même en dépit de budgets «équilibrés» et ce, jusqu'à la catastrophe finale inévitable, quelle qu'elle soit, parce que mon gouvernement n'a plus le droit de consacrer aux «dépenses d'épicerie», à l'entretien de nos infrastructures, à l'aide aux populations dans le besoin ou à des immobilisations souhaitables ou même urgentes, l'argent des impôts et des taxes. Il faut qu'il reflète chaque année une part de plus en plus importante de chaque dollar versé à «ceux qui contrôlent l'argent et le crédit» dont McKenize King disait en 1935 que «sans leur permission nul ne peut plus respirer».

Si mon gouvernement ne paie pas chaque année la totalité du tribut qu'il doit verser à César, il augmente la dette globale avec le résultat que l'année suivante, il lui faudra verser une part encore plus grande aux requins, et s'il ne le fait pas... on peut (on doit, dans le régime actuel) continuer la spirale jusqu'à l'absurde, si tant est que nous n'y sommes pas déjà rendus. Au début des années 40, je m'étais naïvement laissé emberlificoter par la théorie du major Douglas préconisée par des illuminés comme Louis Evén, Gilberte Côté, Réal Caouette et autres hérauts du Crédit social. On m'a finalement fait comprendre que cette théorie était utopique. D'accord. J'ai compris! Mais dites-moi... comment pourrait-on qualifier un régime qui, dans tous les pays, donne les résultats décrits, c'est-à-dire un régime par lequel le gouvernement d'un pays n'a plus le droit de dépenser, dans l'intérêt de ses contribuables ou à des fins humanitaires, qu'une portion de plus en plus réduite de l'argent versé par les contribuables, un régime où le signe (ici, le signe de piastre) qui devrait correspondre à la richesse collective, a prépondérance sur la capacité de travail et la productivité de la population? Est-ce cela, l'économie de marché? Si oui, est-ce que ce serait cela, l'effet de serre qui menace la planète?

Un loufoque à qui je tentais d'exposer le problème m'avait répondu que la solution serait de brûler les livres de caisse. Loufoque? Avec mes excuses à nos savants économistes des deux côtés de la barricade.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes: à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francœur (environnement), Louis-Guy L'Heureux, Jean-Pierre Legault, Caroline Montpetit, Bernard Morier, Isabelle Paré, Diane Précourt, Laurent Soumis, Guy Taillefer, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographe); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon, Roland-Yves Carignan, Pierre Cayouette (livres), Paule des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bernabé (responsable), Robert Dufresne, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: François Brousseau (éditorialiste et responsable), Antoine Char, Jocelyn Coulon, Sylviane Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapleau (cartooniste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babin, Rachel Ducloux (commissaire); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction). La Documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA DIRECTION ARTISTIQUE Lucie Lacava. LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Jacqueline Avril, Lise Bourgault, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Jeanne Guibeau, Jean-Yves Guilbert, Christiane Legault, Monique Verreault (publicitaires); Micheline Turgeon (commissaire); Michèle Boichard (secrétaire). L'ADMINISTRATION Henry Bédard (contrôleur), Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Theriault (adjointe à l'administration). LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Guy-Renaud Krouac (directeur promotions et relations publiques), Johanne Brien (secrétaire), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zairie (superviseur aux promotions des abonnements). LA PRODUCTION Robert McDougall (directeur des systèmes informatiques et de la production), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Sylvain Darcy, Richard Des Cormiers, Caroline Des Rosiers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudon, Michael Schneider, Marie-Françoise Turgeon (coordonnatrice), Christiane Vaillant. Les annonces classiques et avis publics: Yves Willis (superviseur), Dominique Charbonnier, Marlene Côté, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Rueland. LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Pierre Bourgeois (président), LA FONDATION DU DEVOIR (Marcelle Couture (présidente), Roger Boisvert (vice-président et directeur général).

## Les manipulations idéologiques

Aristide a fait faire 20 pas en arrière à Haïti et s'est aliéné toutes les forces qui travaillent sur le terrain depuis 1974

GÉRARD ÉTIENNE

Professeur titulaire de journalisme  
et de linguistique

L'amorce, enfin, par LE DEVOIR, d'un débat sur la question haïtienne devrait permettre aux lecteurs d'avoir toutes les informations concernant un événement politique (le renversement d'un chef d'État) et surtout empêcher le Québec, voire le Canada, de tomber dans un guépier vu la complexité de la question haïtienne. Cette complexité, avons-nous soutenu, ne saurait être réduite à une simple équation, les bons d'un côté, les méchants de l'autre, mais doit être abordée dans une perspective d'analyse qui fait peu de place aux bons sentiments. Sur ce point, le texte intitulé «L'information-fleuve» de Louis-Joseph Goulet et André Marcoux, publié dans LE DEVOIR des 25 et 26 janvier 1994, mérite une réplique appropriée à une instructive polémique.

D'entrée de jeu, je suis sensible aux idées de mes contradicteurs exposées dans la deuxième partie de leur texte. Je trahirais mon oeuvre littéraire ainsi que mes études théoriques sur la révolution (à faire) en Haïti si je devais, un jour, me retrouver dans le camp des féodaux qui,

puis deux siècles, maintiennent les masses urbaines et rurales dans la crasse et dans la misère. Je ne me vois pas non plus défendre des individus dont l'idéal de grandeur repose sur «l'écrasement» et sur l'exploitation cynique du genre humain.

En revanche, la première partie de l'article poursuit une tradition qui ne permet pas aux lecteurs de tirer une bonne synthèse des idées débattues. En effet, l'argumentation de Goulet et Marcoux se développe dans une série de clichés véhiculés par la propagande lavalassienne, par cette espèce de manie à ravaler la personnalité de l'auteur d'un texte.

Si je m'étais servi de quelque document provenant d'Haïti, on m'aurait automatiquement tabassé sur le plan intellectuel. Pour mieux défendre mes idées sur les trois facteurs mentionnés, j'ai préféré me référer au rapport *Justice et Foi* émanant du travail d'une mission d'observation canadienne en Haïti. Les extraits publiés dans LE DEVOIR du 25 janvier démontrant clairement les failles et les tricheries d'un vote pourtant légitimé par la communauté internationale

et les erreurs stratégiques d'un mouvement qui relevait de l'amateurisme, et non pas de la révolution.

Quant à l'embargo, je soutiens que des pays ayant des forces armées bien plus corrompues que celles d'Haïti et des structures aussi féodales, aussi fascistes que celles de mon pays, n'avaient aucune autorité morale de lui imposer un embargo illégal (parce que non prévu dans la Charte de l'OEAE), d'autant plus qu'il n'est pas en état de guerre (civile ou avec un pays voisin) et qu'il n'a enfreint aucune loi internationale. Voilà le fond de la question. Tout le reste demeure l'affaire d'idéologues qui veulent changer le monde en manipulant l'opinion publique avec leurs sentiments de pitié.

Pour finir, je dirai que la mutinerie des 600 soldats et des sous-officiers cantonnés au Palais national a été l'un des facteurs qui auront déterminé la chute d'Aristide. En sous-estimant ce facteur, les partisans du prêtre ou la gauche haïtienne risquent de commettre la même erreur une prochaine fois, entendons une superficielle lecture de la réalité haïtienne. Les

soldats en Haïti dont le salaire mensuel oscille entre 75 et 80\$ CAN font partie de ce peuple que l'ex-vice-roi voulait libérer de l'oppression. Il est même venu, stratégiquement, les apprivoiser plutôt que d'imposer leur congédiement qui serait compensé par la présence sur le sol haïtien des légionnaires français. Telle est la raison de ma protestation contre la propagande lavalassienne. Elle aura caché à la presse étrangère une information aussi fondamentale pour comprendre l'une des causes majeures de l'événement du 30 octobre 1991.

Je laisse à l'histoire le soin d'interpréter le comportement politique de Jean-Bertrand Aristide. Pour ma part, je persiste à croire qu'un révolutionnaire ne s'agenouille pas devant les traditionnels ennemis du peuple haïtien, eût-il perdu une bataille, pour la reconquête du pouvoir. A 40 ans, l'homme avait toutes les chances de garder sa popularité au sein des masses populaires.

En réclamant des sanctions criminelles contre son pays, en gaspillant des millions\$ US en lobby et en propagande, en proposant aux Nations unies une occupation militaire d'Haïti, Aristide nous a fait faire 20 pas en arrière et s'est aliéné toutes les forces qui travaillent sur le terrain depuis 1974 et dont l'oeuvre commençait à produire des résultats inattendus.

# LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

### PLQ Pour un «fédéralisme flexible»

SUITE DE LA PAGE 1

politique élaboré par la commission politique du parti alignera les délibérations du congrès plénier que le parti tiendra du 11 au 13 mars à Montréal.

Au chapitre constitutionnel, les théoriciens du parti ressuscitent le concept de «fédéralisme flexible», faisant valoir que le Québec devrait s'appliquer pour l'instant à régler les dossiers susceptibles d'améliorer l'efficacité du régime fédéral et à négocier avec Ottawa des ententes administratives dans les champs de juridiction où les Québécois pourraient être mieux servis par leur gouvernement.

Proclamant que les revendications traditionnelles du Québec n'ont rien perdu de leur pertinence et qu'il n'est pas dans l'intention du PLQ de les abandonner, la commission politique invite néanmoins les militants libéraux au réalisme.

«Les conditions politiques ne se trouvent pas actuellement réunies, à l'échelle canadienne, pour réussir une négociation globale visant à réintégrer le Québec dans la Constitution à des termes qui lui seraient acceptables. Les enjeux concrets auxquels sont confrontés les Québécois aujourd'hui, notamment celui du développement de l'emploi, sont suffisamment importants pour que le gouvernement du Québec y consacre toutes ses énergies, reportant ainsi la recherche d'une solution globale à l'enjeu constitutionnel pour le jour où les conditions seront plus propices à un règlement prioritaire», peut-on lire dans le document.

Entre-temps, la commission politique libérale croit que le Québec devrait continuer de revendiquer une plus grande autonomie, fondée sur le principe de subsidiarité, selon lequel sont confiés au gouvernement fédéral les seules juridictions pour lesquelles il est le mieux qualifié

pour livrer des services de manière efficace, et sur l'affirmation du caractère distinct du Québec.

«Nous sommes fermement convaincus que le fédéralisme sera plus à même de rendre service à l'ensemble des Canadiens, s'il permet à ses parties constituantes une plus grande flexibilité».

Principalement axé sur «le développement de l'emploi», avec un objectif de 200 000 en cinq ans, le document libéral traite néanmoins du dossier linguistique, rappelant et justifiant le fait qu'en 1992, le gouvernement a été contraint de lever l'interdiction faite aux commerçants d'utiliser l'anglais dans l'affichage sur les lieux mêmes de leur commerce. Un peu plus loin on peut lire: «Aujourd'hui, le PLQ estime que la législation linguistique a atteint un juste équilibre. C'est pourquoi un gouvernement libéral n'apportera pas d'autres modifications à la Charte de la langue française au cours d'un prochain mandat».

«Il faut réinventer l'État», écrivent les auteurs, dans leur approche du dossier du secteur public. La création d'une nouvelle culture organisationnelle leur paraît incontournable. A leur avis, dans ce nouvel environnement, les résultats primeront sur les moyens et la qualité du service aux citoyens primera sur les normes. L'initiative et la créativité du personnel et des cadres seront encouragés.

Concrètement, la commission politique présidée par Thierry Vandal propose de transformer bon nombre de fonctions administratives de l'État en agences, des entités quasi autonomes qui auront pour mission de fournir des services précis à la population dans un environnement concurrentiel. Une fois leurs objectifs et leur budget global fixés par le gouvernement, ces agences disposeront de la marge de manœuvre nécessaire pour atteindre les résultats visés par l'État. Celles d'entre elles

qui parviendront à atteindre leurs objectifs à l'intérieur de leur enveloppe budgétaire seront récompensées. Le rôle du Conseil du Trésor sera revu en conséquence. Cette approche ne vise pas les missions d'éducation, de santé et des services sociaux.

Selon ce modèle d'agence, la responsabilité ministérielle serait maintenue mais ne s'étendrait plus aux menus détails du quotidien. Les ministères ainsi allégés seraient responsables de la conception et de l'évolution des politiques, tandis que les agences exécutives seraient responsables de la prestation des services.

Le projet libéral insiste par ailleurs sur les questions de fiscalité, formation de la main-d'œuvre, environnement, santé, relations de travail et relations avec les peuples autochtones. Les nouvelles orientations politiques y sont formulées en termes de résolutions qui, une fois votées par les députés du congrès, constitueront la moelle épinière du prochain programme électoral du parti:

■ Par une réduction significative du poids de l'État dans l'économie, réaliser le double objectif d'un redressement graduel mais durable des finances publiques et d'une réduction du fardeau fiscal des contribuables.

■ Procéder à une révision en profondeur de la fiscalité touchant au partage de l'assiette fiscale, au mode de perception et à la cohérence des mesures fiscales dont les objectifs seront la simplification, l'équité, la compétitivité du système fiscal et la lutte contre l'évasion fiscale.

■ Réduire significativement les barrières aux activités structurées et officielles qui encouragent le travail au noir.

■ Inciter les employeurs à offrir une première expérience de travail aux finissants des programmes d'enseignement et de formation professionnelle, par l'entremise d'une réduction temporaire du coût de la main-d'œuvre,

en remettant à l'employeur une part importante de l'argent des revenus fiscaux de l'État générés par le nouveau travailleur.

■ Rendre plus accessible aux PME le volet environnemental du fonds de développement technologique, et instaurer un crédit d'impôt provincial sur les revenus d'intérêt à l'égard «d'obligations vertes», c'est-à-dire des obligations émises par des entreprises dans le but de réaliser des investissements pour se conformer aux normes environnementales du Québec.

■ Proposer aux syndicats de la fonction publique d'améliorer les conventions collectives de manière à ce que la sécurité d'emploi cesse de s'appliquer aux employés mis en disponibilité qui n'auraient pas, au terme d'une année, mis à profit les outils à leur disposition pour se relocaliser ailleurs dans la fonction publique ou dans le secteur privé.

■ Resserrer l'encadrement des élèves au premier cycle du secondaire et améliorer les outils d'évaluation académique afin de permettre un dépistage précoce des décrocheurs potentiels.

■ Mettre en œuvre une importante décentralisation des pouvoirs de décision et des responsabilités vers les commissions scolaires, les écoles et les communautés locales.

■ Fonder la politique sociale sur la décentralisation des décisions vers les instances régionales et locales, une approche intégrée, globale et complémentaire, et des alliances avec le secteur privé, les milieux communautaires, la famille et le citoyen.

■ Faciliter le retour en emploi des bénéficiaires d'aide sociale en maintenant, de façon dégressive, pendant les premiers mois suivant leur réinsertion en emploi, les versements de leur prestation de sécurité du revenu et leur carnet de réclamation d'avantages sociaux.

## DYNAMITE Des allures d'escalade

SUITE DE LA PAGE 1

les presses du quotidien. Les artificiers ont alors trouvé un colis suspect déposé à l'endroit indiqué: le casier d'un employé.

Selon un porte-parole de la police, il s'agissait d'un authentique bâton de dynamite muni d'un détonateur, mais dépourvu d'une pile d'alimentation.

Les employés du journal ont été autorisés à reprendre le travail vers 15 heures, au terme d'une pause de deux heures qui ne devait pas perturber de façon sensible la production de l'édition d'aujourd'hui.

En fin d'après-midi, le porte-parole de l'éditeur, M. Jean-François Lebrun, se refusait à associer l'incident au conflit de travail qui affecte les expéditeurs et typographes mis en lock-out l'automne dernier.

«À ce moment-ci, on ne relie l'incident à rien de spécial, même si le rapport serait facile à faire», de commenter M. Lebrun.

«Le Journal déplore ce qui pourrait bien n'être qu'un canular tendu par un mauvais plaisantin pour mettre ça sur le dos des gens en conflit de travail.»

Quoi qu'il en soit, le conflit entre *Le Journal de Montréal* et ses lock-outés a pris cette semaine des allures d'escalade.

Dans la nuit de dimanche à lundi, environ 200 syndiqués ont tenté de forcer les grilles de l'imprimerie Quebecor, à Cornwall (Ontario), où depuis le début du conflit est imprimée la majeure partie des 300 000 copies du quotidien pour contourner la loi québécoise contre les briseurs de grève.

La police municipale de Cornwall et la Gendarmerie royale du Canada ont même dû faire appel à des remorqueuses pour déplacer les véhicules automobiles des protestataires.

Deux syndiqués ont été arrêtés par la Sûreté du Québec pour avoir retardé volontairement la circulation des camions de l'imprimerie sur l'autoroute 20 en direction de Montréal.

Dimanche, une centaine de syndiqués ont joyeusement chahuté le vice-président de Quebecor, M. Daniel Payer, qui assistait à une assemblée d'investiture dans le comté de L'Assomption représentée à l'Assemblée nationale par le chef de l'opposition, M. Jacques Parizeau.

Les 365 pressiers, typographes, expéditeurs et encarteurs du *Journal de Montréal* qui ont lancé un appel au boycott entendent profiter des prochaines semaines pour augmenter leur visibilité.

## CLINTON 1000 milliards \$ pour la santé

SUITE DE LA PAGE 1

assurés. S'ils ont déjà été malades, il est possible qu'ils ne puissent plus trouver une compagnie d'assurance pour leur vendre une police. L'assurance couvre le conjoint et les enfants. C'est ce qui explique que des couples malheureux restent ensemble pour préserver cette protection pour leur progéniture.

La plupart des Américains continueraient de se procurer leur assurance-santé via leur employeur. Les très grandes compagnies pourront offrir elles-mêmes l'assurance, comme elles le font présentement. Cependant, les moyennes et les petites entreprises devraient adhérer à un pool régional par l'intermédiaire duquel elles achèteraient collectivement leurs polices d'assurance. Ces pools, que l'on appelle des alliances régionales de la santé, seraient mis sur pied par chacun des 50 États américains. L'alliance aurait pour tâche de négocier avec les compagnies d'assurance privées et de percevoir les cotisations. Les alliances regrouperaient les petites entreprises ainsi que les personnes sans emploi. Ce sont elles qui prendraient en charge Medicaid, le régime public qui existe déjà pour couvrir les assistés sociaux.

Cela vous semble compliqué? Ça l'est en effet et cela est une des raisons pour lesquelles Clinton et sa femme Hillary, à qui il a confié la tâche d'élaborer la politique, ont du mal à vendre leur projet tel quel. Mais le sujet le plus contentieux est celui de savoir qui va payer pour ça.

Le projet Clinton prévoit que les employeurs seront les principaux bailleurs de fonds. Ils devront assumer environ 80% de la prime d'assurance de leurs employés. La cotisation sera obligatoire. Les employeurs qui n'offriront pas eux-mêmes l'assurance devront la payer à l'alliance régionale. Les entreprises de 50 employés et moins auraient droit à des subventions fédérales pour les aider à supporter ce fardeau. La part de l'employeur ne devra jamais excéder 7,5% de la masse salariale.

Les 20% qui restent incomberont à l'employé. Car en vertu du projet Clinton, chacun doit payer sa part. Par exemple, une famille de quatre devrait déboursé quelque 875\$ par année en prime d'assurance-santé. Les familles vivant avec moins d'une fois et demie le seuil de la pauvreté (22 000\$ pour une famille de quatre), auraient droit à des subventions fédérales déterminées selon leur revenu.

Dans le régime actuel, des millions d'Américains sont incapables de se payer une assurance. Une famille de quatre pourrait devoir déboursé jusqu'à 7000\$ par année en primes. De sorte que des gens décident de devenir assistés sociaux, car les assistés sociaux sont couverts par le régime public.

D'autres, couples heureux, divorcent. Un programme fédéral prévoit en effet que les enfants d'une mère divorcée soient couverts par le régime public d'assurance. Doug Branch, un chauffeur de taxi de Cleveland, vit cette situation absurde. Petit entrepreneur, il me raconte qu'il est incapable de se payer une assurance. Bon Chrétien, heureux marié et père de trois enfants, lui et sa femme ont divorcé pour lui permettre à elle et ses enfants d'avoir une protection. Lui n'est pas couvert. Il prie le ciel que rien ne lui arrive et que la réforme Clinton soit adoptée.

Le projet Clinton prévoit également que chaque famille devra payer de sa poche, en franchise, les premiers 200\$ de services consommés et payer un tarif sur la plupart des services utilisés. 10\$ pour une visite médicale par exemple. Le reste de la réforme sera financé par des économies dans les régimes publics, dont les alliances régionales prennent le relais, et par une taxe nouvelle sur le tabac.

Enfin, le projet présidentiel vise à réduire globalement les coûts du système de santé. Ainsi, les alliances régionales auront le pouvoir de fixer des plafonds aux tarifs demandés par les médecins ou les hôpitaux. Et le gouvernement fédéral pourra déterminer un taux maximum d'augmentation des primes demandées par les compagnies d'assurance. Il va sans dire que dans ce pays où l'on craint le contrôle étatique, ces deux propositions passent mal.

Cette année, les Américains vont dépenser 1000 milliards de dollars pour la santé. Ce n'est pas loin de 100 fois plus qu'au Québec pour une population qui n'est que 30 fois plus nombreuse. Sans réforme, ces coûts vont doubler en cinq ans. En l'an 2000, un dollar sur cinq dépensés par les Américains servirait à payer des services de santé. Clinton argue que cette spirale des coûts nuit à l'économie américaine et à la capacité concurrentielle des entreprises à l'étranger. Par exemple, le coût de l'assurance-santé ajoute 1100\$ au prix d'une auto fabriquée aux États-Unis; c'est deux fois plus qu'au Japon.

## Péladeau: «Lundi, ça pourrait être réglé»

ROBERT DUTRISAC  
LE DEVOIR

Dès ce printemps, Pierre Péladeau voudrait voir son fils Pierre-Karl diriger la filiale européenne d'Imprimerie Quebecor. D'ici là, le conflit au *Journal de Montréal*, qui relève de Pierre-Karl Péladeau, doit être réglé.

C'est ce qu'a livré en substance, au cours d'un entretien cette semaine, le fondateur du quotidien de la rue Frontenac et grand timonier de l'empire Quebecor, Pierre Péladeau.

«Lundi, ça pourrait être réglé», a illustré M. Péladeau, se disant «content de ce qu'il a fait», en parlant de son fils qui a dirigé jusqu'ici les négociations au *Journal de Montréal* et toute l'opération de lock-out rendue possible grâce à l'impression du journal à Cornwall, en Ontario.

M. Péladeau démentait ainsi les rumeurs voulant que Pierre-Karl soit en disgrâce et que son départ vers d'autres cieux soit lié au conflit qui s'est enlisé.

Rappelant que «Quebecor a offert 250 000\$ par tête de pipe» aux 365 pressiers, typographes et expéditeurs qui acceptaient de quitter l'entreprise, l'objectif de l'entreprise étant de se départir d'au moins 150 personnes, M. Péladeau a souligné que malgré tout, «il y a toujours moyen de se comprendre».

Cependant, les indemnités de départ que les employés ont rejetées à l'automne ne sont plus sur la table, a dit M. Péladeau, qui reprend ainsi les dernières posi-

tions des négociateurs du *Journal de Montréal*. «On nous niaise pas pendant six mois pour nous voir revenir à nos efforts de début. On a les moyens de le faire, mais on ne le fera pas», a-t-il affirmé avec obstination.

Quoi qu'il arrive, le *Journal de Montréal* n'entend pas reprendre tous ces employés. «On ne peut plus les garder; on n'en veut plus», a dit M. Péladeau. C'est d'autant plus évident à ses yeux que le juge Pierre Tessier, de la Cour supérieure du Québec, déclarait «nulle», a-t-il rappelé, la sécurité d'emploi octroyée aux employés en lock-out en vertu d'ententes civiles individuelles. Les syndicats en cause affiliés à la FTQ ont porté ce jugement en appel.

M. Péladeau a reconnu que la situation actuelle — voulant que la plupart des exemplaires du *Journal de Montréal* soient imprimés à Cornwall afin de contourner les dispositions anti-briseurs de grève du Québec — n'est pas une solution à terme. «D'une façon ou d'une autre, il faut régler ça», a-t-il souhaité.

Advenant que le conflit se règle prochainement, «on va partir au grand galop», a dit M. Péladeau, pour se lancer à l'assaut de *La Presse* qui «a des difficultés, il n'y a aucun doute possible». Ainsi, si un quotidien doit disparaître à Montréal, c'est bien *La Presse* qui sombrera, pense M. Péladeau, appuyant ses dires sur les dernières données ABC qui montrent une baisse marquée des ventes publicitaires de ce quotidien. «Si j'avais à gager, je choisirais LE DEVOIR plutôt que *La Presse* pour demeurer», a-t-il fait valoir.

## La Russie au G7

Bonn (Reuter) — Sergueï Doubinine, ministre russe des Finances par intérim, et son collègue de l'Économie, Alexandre Chokhine, ont été conviés à la réunion des ministres des Finances et des gouverneurs de banques centrales du G7, qui se tiendra en Allemagne le 26 février, a annoncé hier le ministre allemand des Finances.

La réunion du Groupe des sept pays les plus industrial-

sés aura lieu à Kronberg, près de Francfort.

Selon le ministère allemand, elle permettra de passer en revue la situation économique mondiale et de faire le point sur les réformes économiques en Russie.

Les grands argentiers du G7 examineront notamment les moyens de soutenir financièrement Moscou, avec le concours des grandes institutions internationales.

## ALCOOL 4 millions de caisses vendues en contrebande annuellement

SUITE DE LA PAGE 1

et même au shampoing. Nous avons saisi un camion rempli de shampoing il y a deux semaines. C'est tout dire», a précisé Robert Poeti, responsable du service des affaires publiques à la Sûreté du Québec. Hier encore, la GRC, selon le quotidien *Le Soleil*, voyait passer une caravane de motoneiges chargées de poulet surgelé en direction d'Akwesasne. «La contrebande a toujours existé et existera toujours. Mais je ne pense pas qu'elle atteindra la taille et l'ampleur du commerce illégal du tabac», a renchéri M. Poeti.

Hier, la GRC effectuait une perquisition dans un entrepôt de Laval. Quelque 2300 cartouches de cigarettes (46 caisses), 189 boîtes de tabac (6 caisses) et 72 bouteilles de boisson ont alors été récupérées. Il s'agit d'une saisie typique quant à la diversité de son contenu. L'alcool y devient omniprésent. «L'alcool saisi consiste essentiellement en du vin, très peu de spiritueux. Et il n'est pas rare que le liquide saisi soit du vin fabriqué maison et embouteillé sous de fausses étiquettes de bouteilles de grande marque.»

Ce constat sur le terrain diffère des observations de la Société des alcools du Québec. «Nous estimons que le gouvernement québécois perd entre 300 et 500 millions\$ par année au profit de la contrebande. Et cela va en aug-

mentant depuis le début de l'année. Le gros de la vente illégale, je dirais entre 75 et 80%, porte sur les spiritueux», a évalué Mme Maisonneuve, porte-parole de la SAQ.

A la SAQ, on a livré la lutte au niveau de la mise en marché. Le vin en vrac offert à 4,50\$ la bouteille et la promotion des vins commercialisés sous les 10\$ mènent l'offensive. Quant aux spiritueux, la promotion et la formation des employés ont été accentuées, «mais cela ne modifie en rien l'écart de prix».

Ronald Veilleux, président de l'Association des distillateurs canadiens (ADC) a lancé un véritable cri d'alarme cette semaine. «Le marché noir des spiritueux au Canada a déjà causé la fermeture de 16 usines depuis dix ans et fait perdre l'emploi à 4200 personnes. Cette rationalisation n'a pas suffi, les distilleries restantes n'exploitant qu'à 46% de leur capacité.»

L'ADC chiffre la contrebande de spiritueux à 4 millions de caisses par année, dont la moitié est introduite en Ontario, et à 1 milliard\$ le manque à gagner annuel pour les gouvernements. «La lourdeur des taxes est la principale cause de cette contrebande, a souligné M. Veilleux. Les taxes comptent pour 83% du prix de détail des spiritueux au Canada alors qu'elles ne représentent que 42% aux États-Unis. La bouteille de spiritueux coûte plus du double au Canada qu'aux États-Unis.» La bière,

pour sa part, est taxée à 50% et le vin, à 60%.

Le président de l'ADC demande aux gouvernements d'abaisser le poids de ces taxes «pour sauver une industrie qui emploie encore 10 000 personnes», pour sauvegarder des recettes fiscales de 2,5 milliards\$ par année, et pour protéger la santé des Canadiens. Le commerce touche, certes, l'alcool américain, mais également l'élixir frelaté. «L'alcool est illégalement au pays échappe à tout contrôle de qualité. Du poison à rat a été découvert lors de tests effectués par la Régie des alcools sur des produits saisis. Une quantité non négligeable de spiritueux entre au Canada dans des barils contaminés et dans des contenants de plastique de l'essence et d'antigel.»

Ronald Veilleux a multiplié les campagnes de sensibilisation au cours des 18 derniers mois. Des rencontres sont prévues au cours des prochaines semaines avec les élus fédéraux et provinciaux, avec les représentants des différents partis et les dirigeants d'organismes impliqués. A ces rencontres s'ajoutera une campagne publicitaire. «Nous voulons leur faire comprendre que s'ils ne font rien, ils vont tout perdre. Que la situation n'a plus de sens et que les gens en ont sougé d'un produit taxé à 83%».

A la Sûreté du Québec, on ne croit pas que le problème de la contrebande d'alcool soit aussi criant que celui du tabac. «Si l'on se fie à nos saisies effectuées au Qué-

bec, l'ampleur n'est pas comparable. À tout le moins nos saisies ne permettent pas de confirmer les chiffres avancés. Cela étant, je ne dis pas que ce commerce n'ira pas en augmentant», a précisé Robert Poeti. Le porte-parole de la SAQ met quelques bémols aux propos des distillateurs. «Nous avons à faire à une clientèle différente. Le contenu est également différent. On ne fait pas circuler aussi aisément un 40 onces qu'une cartouche de cigarettes. Et on ne parle pas du même investissement initial.»

Les ventes légales de spiritueux ont baissé de 46% depuis le début des années 1980. Sur 22 millions de caisses écoulées alors, il ne s'en est vendu que 13,4 millions en 1992, un creux vieux de 17 ans. «Comment dissocier les effets de la récession et des changements d'habitude de consommation? se demande M. Poeti. De plus, les gens sont conscients de la qualité parfois douteuse de l'alcool acheté de la contrebande. Une bonne publicité ne pourrait-elle pas alors avoir un effet dissuasif?»

«Les ventes légales de spiritueux ont baissé de 46% depuis 1981, mais la consommation n'a été réduite que de 20%. Autrement dit, le marché noir des spiritueux est en croissance», a insisté le président de l'ADC, qui craint également que l'efficacité de la lutte menée à la contrebande du tabac n'accélère la vente illégale d'alcool et n'ajoute au fléau.

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS:  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30  
RENSEIGNEMENTS (514) 985-3333  
ADMINISTRATION (514) 985-3333

AVIS PUBLICS (514) 985-3344  
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344  
PUBLICITÉ (514) 985-3399  
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

• Extérieur (sans frais) •  
1-800-463-7559

DU LUNDI AU VENDREDI  
À DE 7H30 À 16H30  
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE,  
MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9

SERVICE DES ABONNEMENTS  
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour:  
le service de livraison par camelot et pour les abonnements postaux.  
Montréal (514) 985-3355